

LE PARLEMENT CLÔTURE SA SESSION DE PRINTEMPS

Aucun texte de loi n'a été adopté

page 4

FRONT DES FORCES SOCIALISTES

Un autre ex-cadre demande l'ouverture d'un débat

page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

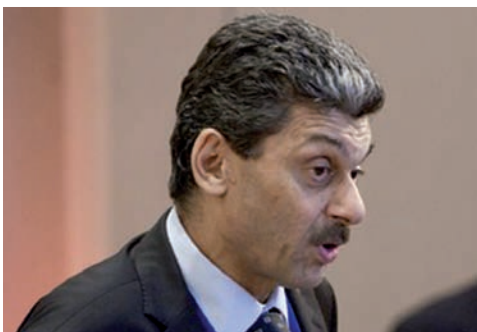
Libre

N° 1614 | Mardi 3 juillet 2012- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BENBADA RASSURE

Prix abordables et disponibilité des produits durant

Lire page 5



DÉPENSES PUBLIQUES

DJOUDI PRÔNE UNE DÉMARCHE PRUDENTIELLE

Lire page 5

LA MESURE VISE À DONNER UN SECOND SOUFFLE AU SECTEUR

LES ALGÉRIENS PEUVENT LOUER LEURS MAISONS AUX TOURISTES

L'hébergement ne devrait plus constituer un obstacle majeur pour les touristes voulant se rendre dans les différentes régions du pays. Désormais, ils ne sont plus contraints de passer leurs séjours dans des hôtels, mais pourront louer chez l'hôte.



Lire page 3

RECETTES D'EXPORTATIONS D'HYDROCARBURES EN 2011

La BEA a rapatrié près de 67 mds de dollars

page 4

ELLE ÉTAIT CANDIDATE AUX DERNIÈRES LÉGISLATIVES

4 ans de prison pour avoir insulté le Prophète

page 5

SEJOURS AERES AU PROFIT DES PERSONNES ÂGÉES DÉMUNIES

1.320 personnes bénéficient de ce programme



LA MESURE VISE À REDONNER UN SECOND SOUFFLE AU SECTEUR

Les Algériens peuvent louer leurs maisons aux touristes

L'hébergement ne devrait plus constituer un obstacle majeur pour les touristes voulant se rendre dans les différentes régions du pays. Désormais, ils ne sont plus contraints de passer leurs séjours dans des hôtels, mais pourront louer chez l'habitant. Soucieux d'apporter un nouveau souffle au secteur et pallier les défaillances ayant longtemps empêché son essor, les pouvoirs publics ont ainsi décidé d'insérer une nouvelle « option » en matière d'accueil des touristes.

PAR AHMED HANICHE

Il s'agit de l'autorisation accordée aux citoyens de louer leurs maisons aux touristes nationaux et étrangers. Ainsi une circulaire interministérielle a été signée entre le ministère du Tourisme et celui de l'Intérieur et des Collectivités à cet effet, a annoncé, dimanche, le ministre du Tourisme, Smaïl Mimoune. Cette circulaire interministérielle permettra "d'adopter l'hébergement touristique pour palier le déficit enregistré en matière d'infrastructures d'hébergement face à la demande croissante des touristes durant la saison estivale", a déclaré S. Mimoune à l'APS à l'issue d'une rencontre consacrée à l'évaluation des activités des directions de wilayas. Outre le renforcement des capacités d'accueil des touristes, la nouvelle mesure vise à "réguler cette activité et assurer la sécurité du locataire et du propriétaire dans le cadre du respect des obligations et des droits", a précisé le ministre. Elle permettra par ailleurs, a-t-il ajouté, "d'organiser l'hébergement des touristes hors du cadre de l'hôtellerie et de



Séjourner chez l'habitant, côtoyer le quotidien des autochtone, le rêve de tout touriste.

recueillir des statistiques précises sur les flux touristiques et le taux d'occupation touristique saisonnière au niveau des foyers". Selon le ministre, cette nouvelle démarche devrait encourager et organiser la location, une activité gangrenée, il faut le dire, par l'anarchie et le non-respect des

dispositions juridiques la régissant notamment dans les grandes villes du pays. Dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire, le propriétaire doit présenter "une copie de l'acte de propriété aux services de la commune qui délivrent une autorisation à la police territorialement compétente et à la direction du tourisme de wilaya". Le propriétaire doit également "signer un contrat d'assurance contre les risques d'incendie et de vol". Outre la sécurité, le loyer doit être doté d'un minimum de commodités minimales (couchage, hygiène, sanitaires...). A cet effet, il est prévu l'installation d'une cellule au niveau de la wilaya composée de représentants des directions du tourisme,

de la santé, de la protection civile et de la sûreté. L'autorisation de location d'un bien immobilier aux touristes est délivrée par les services de la commune dans un délai de 20 jours après l'inspection du site. Le propriétaire peut également, selon la circulaire, héberger des personnes de nationalité étrangère après accord des services de sécurité conformément à l'article 29 de la loi 08-11 de juin 2008 concernant la circulation et le séjour des étrangers en Algérie. La circulaire n'inclut cependant pas les wilayas du sud du pays jusqu'à la promulgation, ultérieurement, de dispositions permettant d'adopter cette formule dans ces régions.

A. H.

Près d'un million et demi de touristes en six mois

L'Algérie a enregistré un flux touristique estimé à 1.498.000 de touristes durant le premier semestre de l'année 2012, a déclaré dimanche, le ministre du tourisme et de l'artisanat, Smaïl Mimoune. Les flux enregistrés durant cette période équivalaient à un taux de croissance de l'ordre de 25% comparé à la même période de l'année 2011, a-t-il précisé. "Le secteur du tourisme a connu récemment un bond qualitatif en termes d'organisation et d'encadrement à travers la redynamisation de la Fédération nationale des offices de tourisme et la création de l'office national hôteliers", s'est félicité M. Mimoune, invitant tous les acteurs à consentir davantage d'efforts pour pallier les lacunes enregistrés en vue d'ériger la destination Algérie en véritable pôle touristique. A. H.

CHALEUR, CONSOMMATION ET INTOXICATIONS

La chaîne du froid dans le viseur des contrôleurs

En ces temps de fortes chaleurs sur tout le pays il est impératif de respecter la chaîne du froid dans le stockage des denrées alimentaires, ce que ne respectent pas souvent les commerçants. Souvent des propriétaires de magasins d'alimentation générale débranchent leurs frigos par souci d'économie.

Pour la période estivale et le mois du Ramadhan, période où de nombreuses infractions sont enregistrées dans ce domaine, le ministère du Commerce mobilise en permanence ses agents pour mener "une action spécifique et bien déterminée afin de garantir le respect de la chaîne du froid", a indiqué le sous-directeur du contrôle sur le marché au ministère, Djamel Benabdellah.

Les infractions liées au non-respect de la chaîne du froid sont enregistrées essentiellement chez les commerçants de détail, a-t-il souligné, précisant que plus de 1.700 infractions avaient été relevées durant les cinq premiers mois de l'année en cours, soit 11 % du total des infractions.

L'attention est portée sur "les produits frais, réfrigérés et surgelés qui doivent être - de leur fabrication à leur consommation - maintenus à bonne température car le non respect de la chaîne du froid engendre des intoxications alimentaires", expliquent des spécialistes.

Le contrôle du froid aux frontières a permis quant à lui, de suspendre durant la même période de référence, plus de 272 tonnes de produits alimentaires, notamment des conserves et des jus, pour une valeur de 67,5 millions DA environ, signale M. Benabdallah..

"Les opérateurs qui ne respectent pas la

chaîne du froid visant à maintenir des produits alimentaires à une température basse pour assurer le maintien de sa qualité, ne sont pas admis sur territoire national", a-t-il averti.

Après l'établissement d'une décision de refus de l'introduction du produit sur le territoire national, les services du ministère préparent un procès-verbal à l'encontre de l'opérateur qui n'a pas respecté la chaîne du froid, et le produit est réexporté ou détruit en attendant le verdict de la justice contre l'opérateur, a précisé ce responsable.

Les températures des denrées alimentaires réfrigérées doivent être, quel que soient les types de denrées alimentaires (produits de la mer frais, viandes découpées de boucherie, ovoproduits - à base d'oeuf -, lait cru ou pasteurisé) constamment situées entre +2°C et +15°C.

Quant aux températures de congélation et de surgélation des denrées alimentaires (viandes, glaces, produits cuisinés), elles doivent être maintenues entre - 12°C et -20°C.

Selon les inspecteurs de la qualité au ministère, l'enregistreur de température ou le mouchard de température est utilisé pour contrôler le suivi de la température des entrepôts frigorifiques (chambres froides,...) pour déceler la rupture de la chaîne du froid.

D'autres commerçants mettent en cause les coupures électriques, fréquentes dans certaines régions du pays, qui expliquent la rupture de la chaîne du froid et leurs conséquences leur reviennent cher.

R. N.

SOUS LA PLUME

Des vacances chez l'habitant : "Yes we can"

PAR SORAYA HAKIM

Plus besoin de chercher où crecher pour ses vacances. Fini les tracasseries de réservation d'hôtels où les prestations sont loin d'être au top, fini aussi les long trajets pour trouver des petits coins de paradis la formule vient d'être trouvée mais surtout avalisée par les deux ministères celui du Tourisme et de l'Artisanat mais aussi de l'Intérieur et des Collectives locales. En théorie, la formule comporte

des règles comme celle d'être le propriétaire des lieux avec acte, d'être doté de commodités . Autrement dit une formule qui ressemble beaucoup à celle des années 70 avec les syndicats d'initiative que l'on appelait «loger chez l'habitant», très prisée à l'époque par les étrangers qui affectionnaient tout particulièrement les régions du Sud et les Aurès comme les Balcons du Rouffi et le grand Canyon. Aujourd'hui, le principe refait surface mais pas sur les mêmes bases qui voulaient que cela soit les syndicats qui sériaient les hébergeurs et qui vous plaçaient chez telle ou telle personne. Aujourd'hui, la circulaire autorise même l'hébergement des personnes étrangères nonobstant l'autorisation préalable des

services de sécurité c'est surtout le coût de cet hébergement qui devrait être réglé. Car on s'achemine tout droit vers la course à l'euro au change parallèle, bref tout ce qui est illicite deviendra licite. Pour les estivants locaux, loger chez l'habitant n'est pas encore dans nos mœurs car cohabiter avec des personnes inconnues est une pilule difficile à avaler malgré l'autorisation préalable de la

« On s'achemine droit vers la course à l'euro au change parallèle, bref tout ce qui est illicite deviendra "licite". Loger chez l'habitant n'est pas dans nos mœurs car cohabiter avec des personnes inconnues est une pilule difficile à avaler. »

police. Les nationaux résidant à l'étranger attachés à leurs familles ne seront pas attirés par ce type d'hébergement. Quant au principe de louer sa maison pour des touristes, la pratique ne date pas d'hier, bon nombre de propriétaires de bungalows pieds dans l'eau louent leur maison pour la période estivale au prix fort une manière de renflouer leurs finances. Ce tout récent moyen d'hébergement va-t-il réellement pallier le déficit en matière d'infrastructures hôtelières, c'est plutôt du côté des tarifs que les pouvoirs publics devraient se pencher. En attendant bon vent chez l'habitant

S. H.

DEPUIS LE DÉBUT DU RETRAITEMENT DES DETTES BANCAIRES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Près de 7 milliards DA de crédits rééchelonnés

Depuis le début du retraitement des dettes bancaires des entreprises en difficulté, en février dernier, les banques ont traité, jusqu'à fin mai, 655 dossiers représentant un total de crédits rééchelonnés de près de 7 milliards DA et des agios réservés à annuler de 617 millions DA, a indiqué hier l'Abef.

PAR RAYAN NASSIM

Les six banques publiques et les trois autres privées, concernées par l'opération décidée lors de la tripartite de mai 2011, continuent à étudier les dossiers de rééchelonnement, a indiqué à l'APS un responsable à l'Abef (Association des banques et établissements financiers). A fin mai, date butoir initiale prolongée au 31 juillet prochain, 330 dossiers étaient en cours d'études représentant un montant total des crédits à rééchelonner de 9,53 milliards DA et 3,18 milliards DA d'agios réservés à annuler. Ce bilan, arrêté deux mois avant la clôture du traitement des dossiers, n'est donc que provisoire, le bilan définitif devant être rendu public en août prochain, a souligné le même responsable. La rallonge de deux mois a été "accordée par les pouvoirs publics aux banques n'ayant pas fini le traitement des dossiers de rééchelonnement vu le volume important" des demandes, selon l'Abef. Selon un bilan, publié récemment sur le site



Siège de la Banque d'Algérie

web du ministère des Finances, 2.327 entreprises ont été déclarées par les banques, au 30 avril dernier, éligibles au dispositif. Le montant global de l'endettement de ces entreprises est de 201 milliards DA alors que le montant des agios susceptibles d'effacement est de 80 milliards DA, selon la même source. Entre octobre 2011 et la fin janvier 2012, les PME en difficulté, toutes sauf celles exerçant dans la revente en l'état, avaient déposé les demandes de rééchelonnement de leurs dettes auprès des banques.

Selon le mécanisme précisant les modalités de mise en œuvre du retraitement de ces

dettes, adopté par l'Abef à l'issue de concertations avec le ministère des Finances et la Banque d'Algérie, "toutes les entreprises de production de droit algérien connaissant des difficultés de remboursement de leurs dettes bancaires à l'exception de celles bénéficiant du dispositif Ansej-Cnac" sont éligibles au rééchelonnement. A l'issue de la tripartite économique du 28 mai 2011, le gouvernement avait donné son accord pour participer au rééchelonnement des créances bancaires en défaillance des PME confrontées à des difficultés de remboursement. Il a ainsi incité les banques à rééchelonner les créances des

entreprises en difficulté avec un différé de trois ans durant lesquels le Trésor public prendra en charge les intérêts. Les neuf banques concernées procèderont donc à l'annulation des agios réservés pour l'entreprise bénéficiaire du rééchelonnement alors que les créances "définitivement compromises" resteront de la responsabilité exclusive de la banque et de son débiteur. La loi de finances 2013 prendra en charge l'inscription de l'enveloppe budgétaire que le Trésor public consacra à la prise en charge des agios annulés par les banques, a encore précisé le responsable de l'Abef.

R. N.

RECETTES D'EXPORTATIONS DES HYDROCARBURES EN 2011

La BEA a rapatrié près de 67 mds de dollars

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) a rapatrié près de 67 milliards (mds) de dollars de recettes d'exportations des hydrocarbures en 2011, a annoncé, hier, son P-dg, Mohamed Loukal. "Les recettes d'exportation d'hydrocarbures rapatriées par les services spécialisés de la Banque ont totalisé en 2011 un montant de 66,9 mds de dollars", a déclaré M. Loukal à l'APS. Ces recettes sont rétrocédées immédiatement à la Banque d'Algérie, seule gestionnaire des réserves de change du pays, a-t-il tenu à préciser. A l'international, la BEA continue de jouer un rôle majeur en disposant de 98% des parts du marché bancaire pour les exportations et de 17 % pour les importations, selon son dirigeant. En 2011, la banque a réussi également à améliorer ses résultats en termes de commissions engrangées auprès de groupes internationaux opérant en Algérie contre des

opérations financières à l'international. Le montant de ces commissions a atteint 87,8 millions de dollars en 2011 obtenues par la BEA pour avoir garanti 10,1 mds de dollars (770 mds de DA) d'engagements des sociétés et groupes étrangers activant en Algérie, en hausse de 20% par rapport à 2010. Ces garanties sont octroyées en échange d'autres garanties similaires fournies à la BEA par les banques de ces sociétés à l'étranger. "A l'international, la BEA joue un rôle majeur. La qualité de sa signature et son professionnalisme continuent d'attirer de la part des grands groupes bancaires internationaux vers la BEA un flux substantiel d'opérations financières", souligne son P-dg. Dans ce même entretien, le DG a également annoncé que la BEA a renforcé en 2011 sa solidité financière et ses ratios de gestion, qui lui confèrent une envergure pour faire face aux défis de financements induits par le nouveau plan de développement, a affirmé lundi son P-dg,

Mohamed Loukal. Le ratio de solvabilité de la première banque du pays a atteint, en 2011, 44,26%, de loin supérieur aux 24% représentant la moyenne du ratio enregistré par les différentes banques de la place, a indiqué à l'APS M. Loukal. La norme en vigueur en matière de ratio de solvabilité est de 8%. "Le développement de la BEA et sa modernisation soutenue ont été accompagnés d'une observance stricte en matière de ratios de gestion et des exigences prudentielles en matière de supervision bancaire", ajoute ce responsable. La bonne santé financière de la banque a été aussi confortée par son ratio de liquidités qui a atteint 3,20%, soit trois fois et demi la norme requise, et également par le coefficient de ses fonds propres et de ses ressources permanentes qui se sont établis à 103,79%, selon le P-dg. "Les fonds propres confortés de la banque de l'ordre de 230 milliards (mds) DA en 2011 contre 174,7 mds DA en 2010 donnent à la BEA une

capacité plus importante en matière de prise d'engagements en direction du secteur économique", signale à ce propos le P-dg de la BEA. Interrogé sur le défi de sa banque de transformer l'épargne publique en investissements productifs, M. Loukal a répondu que "le réemploi de ces ressources a été très bon en 2011, pour preuve la BEA a réussi à placer une tranche de 115 mds de DA sur un niveau de crédits autorisé de 250 mds dans le financement de l'économie pour le seul exercice de 2011".

Ce réemploi de l'épargne publique a tiré l'enveloppe financement de l'économie à la hausse, dont l'encours est passé de 965 mds de DA en 2010 à 1.080 mds de DA en 2011, selon les chiffres fournis par le P-dg de la BEA.

L. B.

DANS L'OPTIQUE DE FAIRE FACE À LA CONCURRENCE

Le PDG d'Air Algérie recommande l'amélioration de la qualité de service

Le président-directeur général d'Air Algérie, Mohamed Salah Boulouf, a affirmé dimanche à Alger que l'amélioration de la qualité de service restait le meilleur moyen pour faire face à la rude concurrence que connaît la compagnie sur les plans national et international. "Seule une nette amélioration de la qualité de notre service au sol et à bord des avions peut nous distinguer de nos concurrents, et consolider nos parts de marché sur les plans national et international", a-t-il expliqué aux cadres d'Air Algérie à l'occasion de la conférence annuelle de la compagnie, dont les travaux ont été ouverts samedi.

Pour M. Boulouf, l'amélioration de la prestation d'Air Algérie passe par un accueil "impeccable" au niveau des agences et des différentes représentations de la compagnie sur le territoire national et à l'étranger, un respect "strict" des horaires de vol et de livraison des bagages des passagers, et enfin, une restauration de qualité à bord des avions.

"Il est impératif, a-t-il dit, que la compagnie, qui table sur

un chiffre d'affaires de 58 milliards de dinars en 2012 contre 56 milliards de DA en 2011, réussisse à s'imposer sur le marché international du transport aérien en tant que "Lead Market" (chef de file)".

M. Boulouf a appelé les responsables des 38 représentations d'Air Algérie à l'étranger à "réfléchir désormais en réseau et non pas en local", affirmant l'ambition de la compagnie de créer une plate-forme de transit à l'aéroport international d'Alger. "Il est indispensable que nos représentants à l'étranger se mettent à réfléchir et à réagir en tant que parties intégrées d'un réseau qui démarre de l'Algérie vers les quatre coins du monde", a-t-il souligné. Selon M. Boulouf, la compagnie gagnerait également à se lancer dans le trafic dit de "Sixième liberté", consistant à assurer les correspondances et le transit de passagers d'un pays à l'autre, et ne plus se contenter uniquement à faire du transport de "point-à-point". Il a estimé, à cette occasion, que les résultats "très encourageants" que la compagnie a enregistrés depuis le

début de l'année doivent être consolidés. Air Algérie a enregistré, a-t-il dit, une augmentation de ses recettes de plus de 7,6%, de 50,02% sa part de marché de son coefficient de remplissage de plus de 3%, ainsi qu'une augmentation du trafic à l'international de plus 6,31% et sur le réseau intérieur de plus 17,11%, au premier trimestre 2012. Le taux de ponctualité moyen a lui aussi augmenté pour atteindre 75% en mai dernier, dépassant ainsi l'objectif fixé par la compagnie, soit un taux de 70%, a-t-il ajouté. Concernant l'organisation de la conférence annuelle d'Air Algérie qui a pris fin dimanche, M. Boulouf a expliqué que cette rencontre permet à l'ensemble des cadres et partenaires sociaux de la compagnie de faire le bilan d'une année d'activité et de fixer les objectifs à atteindre dans l'avenir. "La tenue de la conférence annuelle s'inscrit dans le cadre de la concertation et de débat engagé entre la direction générale et l'ensemble des cadres et travailleurs de la compagnie pour relever ensemble les défis rencontrés", a-t-il indiqué.

R. E.

LE PARLEMENT CLÔTURE SA SESSION DE PRINTEMPS

Aucun texte de loi n'a été adopté

La session de printemps des deux chambres du Parlement s'est clôturée hier. Députés et sénateurs sont ainsi partis en vacances pour ne reprendre service qu'au tout début du mois de septembre lors de la session d'automne.

PAR KAMAL HAMED

Abdelkader Bensalah, président du Conseil, Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, ont à l'occasion, prononcé des allocutions où il a surtout été question des élections législatives du 10 mai dernier et du rôle des deux chambres du Parlement. « *La crédibilité de l'Assemblée et son rôle dans la préservation de l'édifice constitutionnel et le système républicain sont tributaires de l'attitude de chacun de nous et de son engagement par rapport au contrat qui le lie avec ses électeurs* » dira Mohamed Larbi Ould Khelifa devant les députés lors de son allocution de clôture de la session de printemps de l'APN avant d'ajouter que « *le bureau de l'Assemblée a veillé, dès son installation, à rappeler la nécessité pour tous de souscrire à son*



Siège de l'Assemblée populaire nationale.

obligation de déclarer son patrimoine comme le dicte la loi ». Il faut dire que selon la loi portant lutte contre la corruption les députés, comme tous les hauts cadres de l'Etat, sont tenus de déclarer leur patrimoine dès leur entrée en fonction et d'en faire de même aussi à la fin de leur mandat électif ou de leur mission. L'orateur a aussi fait cas de la mission

de contrôle de l'APN afin de corriger les erreurs et pallier les insuffisances et ce, a-t-il précisé, tout en demeurant à l'écoute de la société civile. Le président de l'APN a fait aussi un clin d'œil à l'opposition en l'invitant, de manière implicite, à rejoindre les structures de l'Assemblée en vue d'œuvrer main dans la main avec la majorité surtout que le pays est

à la veille d'une grande échéance politique, celle relative à la révision de la loi fondamentale du pays. Il a aussi indiqué, dans ce même contexte, que « *nous serons à l'écoute de l'opposition sans marginalisation aucune* ». Il faut rappeler que les partis d'opposition représentés à l'APN, à savoir le FFS, le PT et l'Alliance de l'Algérie verte, qui regroupe trois formations politiques, avaient décidé de boycotter les structures de la chambre basse. « *la porte demeure ouverte et sans obstacle aucun à celui qui veut avoir une participation efficiente surtout que l'Assemblée va bientôt ouvrir plusieurs chantiers* » dira en outre Larbi Ould Khelifa. Ould Khelifa, qui a égratigné ceux qui s'attendaient à ce que le pays vive le même scénario que celui vécu par plusieurs autres pays arabes, a rappelé que les élections législatives se sont déroulées dans la plus grande transparence s'appuyant en cela sur les conclusions de la mission d'observation de l'UE. Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a lui aussi évoqué les élections législatives du 10 mai dernier en rappelant qu'elle se sont déroulées dans un climat serein. Bensalah n'a pas manqué aussi d'évoquer la session de printemps du Parlement en reconnaissant qu'elle a été « *modeste* » en imputant cela au contexte politique, marqué par la tenue des législatives. A cause de cet important rendez-vous électoral la session de printemps a été une session à blanc puisqu'aucun projet de loi n'a été adopté. Mais cela n'a pas pour autant empêché Abdelkader Bensalah de dire que « *la contribution politique des parlementaires a été remarquable* » en évoquant, à ce titre, l'action des parlementaires au plan de l'activité de contrôle ou de la diplomatie parlementaire.

K. H.

PRIX ABORDABLES ET DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DURANT LE RAMADHAN

Benbada rassure

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a de nouveau tenu à rassurer les Algériens qui appréhendent d'ores et déjà le mois sacré du Ramadhan. En effet, à moins de vingt jours de ce mois sacré le ministre du Commerce a indiqué que toutes « *les dispositions ont été prises pour garantir la disponibilité des produits de première nécessité* ». S'exprimant en marge de la clôture de la session de printemps du Parlement, Benbada a ajouté « *qu'il n'y aura pas de problème sur ce plan ; il en sera de*

même s'agissant des prix puisque le ministère a mobilisé les agents de contrôle des prix pour, notamment, faire respecter les prix des produits subventionnés qui sont fixes ».

Le ministre a souhaité, s'agissant des prix des produits qui dépendent des aléas du marché et qui sont subordonnés donc à la loi de l'offre et de la demande, que le marché soit clément. Il a annoncé que les pouvoirs publics ont pris nombre de dispositions pour mieux pourvoir le marché, notamment en

matière de viandes rouges et blanches. A ce titre, il dira que le gouvernement a abrogé la mesure interdisant l'importation de viandes ovines et ce, à l'évidence, pour mieux pourvoir le marché et, par conséquent, atténuer l'envolée des prix. Par ailleurs, il a souligné que son département a, en vue de sensibiliser les citoyens sur les risques d'intoxication durant cette période estivale, lancé une caravane de sensibilisation qui est en train de sillonner l'ensemble du pays. Sur un autre plan, M. Benbada a révé

que le 11^e round de négociation entre l'Algérie et l'OMC, qui devait avoir lieu au mois de juillet courant, est sur le point d'être reporté. « *Nous n'avons rien reçu d'officiel pour le moment, mais le Belge qui préside la délégation de l'OMC a été nommé par son pays à un poste gouvernemental. D'où la possibilité du report* ».

K. H.

FRONT DES FORCES SOCIALISTES, LENDEMAINS D'ÉLECTION

Un autre ex-cadre demande l'ouverture d'un débat

PAR LARBI GRAÏNE

Un autre ex-cadre du Front des forces socialistes, à savoir l'actuel vice-président de la LADDH, Kamel Daoud, a joint sa voix au concert des mécontents pour demander l'ouverture d'un débat au sein du FFS. Dans une « *lettre ouverte aux dirigeants actuels du FFS* », publiée par le journal électronique *Le Quotidien d'Algérie*, Kamel Daoud, rappelle à ses anciens collègues qu'il avait « *été dans les années 1988-2000 responsable dans le parti, membre du comité exécutif national, candidat du parti aux élections législatives de 1992, secrétaire général par intérim du parti en 1994, membre du comité de la campagne présidentielle de Hocine Aït Ahmed, chargé de l'organisation en 1999* ». Et de poursuivre : « *Finalement j'ai considéré que le pays n'était pas encore prêt au militantisme politique partisan dans un climat démocratique : trop de luttes de pouvoir, trop d'ambitions politiques personnelles au détriment de l'intérêt collectif, trop d'autoritarisme dans l'exercice du pouvoir à l'intérieur des structures politiques, trop de manquements à l'éthique*

politique ». Kamel Daoud affirme n'avoir « *pas attendu d'être dans les conflits de personnes pour prendre de la distance des structures du parti... dans la discrétion* ».

Et d'ajouter : « *Comme la plupart des cadres du parti, je me suis alors engagé dans la LADDH où je me sens libre de m'exprimer sans être réprimé, car la situation politique continue d'être bloquée par un pouvoir autoritaire, autiste, violent et corrompu, et qui n'a aucune intention d'ouvrir le pays à la démocratie. Il s'agit pour nous de continuer de "labourer le terrain" jusqu'à ce qu'une masse critique des Algériens devenus citoyens soient capables d'imposer l'ouverture politique démocratique respectueuse des droits de l'homme* ». Si l'ex-secrétaire général par intérim du FFS trouve « *excessive* » et « *suspecte* » la médiatisation dont est l'objet la situation du FFS au lendemain des élections législatives, il n'en approuve pas moins la démarche des contestataires. Et d'exhorter ses anciens collègues : « *Chers amis dirigeants actuels du FFS, il faut arrêter de poursuivre dans la démarche de l'ostacisme envers ceux qui se permettent la moindre*

critique, envers ceux qui refusent le dialogue franc et le débat politique ouvert. Il faut arrêter dans la démarche de l'exclusion et de la répression des militants qui continuent de croire que le FFS est le parti de la démocratie à défaut d'être démocratique dans son fonctionnement ». Kamel Daoud invite ses anciens amis à se « *poser la question* ». Et d'ajouter « *depuis la sécession puis l'exclusion du commandant El Hafid Yaha, combien de cadres ont été réprimés puis exclus, combien ont été accusés de tous les maux (agents de la SM, du DRS ou du FLN !), combien se sont retirés discrètement ou ont rejoint d'autres structures. Rappelez-vous, le RCD a été créé par des anciens dirigeants du FFS. Rappelez vous et posez vous la question : POURQUOI ? COMMENT en est-on arrivé là* ». Kamel Daoud conseille : « *Aujourd'hui au lieu de continuer à promouvoir les "jeunes" (pour éliminer les "anciens" pour ensuite les exclure), pouvez-vous regarder dans le rétroviseur en essayant de comprendre ?* ». Et d'asséner, « *l'espoir démocratique risque de se passer du FFS* ».

L. G.

SÉJOURS AÉRÉS AU PROFIT DES PERSONNES ÂGÉES DÉMUNIES

1.320 personnes bénéficient de ce programme

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, Saïd Barkat, a affirmé hier que plus de 1320 personnes âgées ont été prises en charge dans le cadre de séjours aérés au profit des personnes âgées démunies. En visite d'inspection et de travail, hier, à Blida, c'est au niveau du nouveau centre pour insuffisants respiratoires de Chrêa, que M. Barkat a rendu visite à un groupe composé de 113 personnes âgées venues des wilayas du Sud dont Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Adrar ou encore Djelfa. L'organisation de ce séjour, a-t-il indiqué, est le troisième du type depuis le mois de mars dernier, avant d'ajouter que l'objectif premier de ces séjours est de « *permettre aux personnes âgées démunies de bénéficier de séjours aérés, en favorisant les échanges entre les populations du sud du pays au contact de celle du Nord* ». Durant le séjour de ce

groupe, a-t-il dit, ces personnes qui vivent dans des conditions difficiles ou encore celles vivant dans les foyers relevant de son secteur, des visites de découverte sont organisées pour permettre à ces personnes de connaître leur pays dans sa grandeur. Selon le ministre ces activités sont « *la preuve démontrant l'intérêt accordé par son département ministériel au bien-être de la personne âgée vivant en milieu familial, seule ou en institution* ». Pour permettre une meilleure prise en charge de ces personnes, pas moins de 216 encadreurs ont été mobilisés, a-t-on, fait savoir, en plus des spécialistes du corps médical, à l'instar des médecins et psychologues. Il annoncera, entre autres, que huit (8) textes d'application sur neuf (9), s'agissant de la promulgation de décrets exécutifs, sont prêts pour permettre aux personnes âgées de bénéficier des avantages sociaux, à l'image de la gratuité des transports. « *En la matière, l'Algérie est précurseur pour ce qui est de la protec-*

tion des personnes âgées », a-t-il dit. Selon l'Office national des statistiques (ONS), citant des statistiques de 2008, le nombre de personnes âgées dans notre pays est de 2,5 millions d'individus. Cette opération, a-t-on ajouté, a coûté au contribuable la coquette somme de près de trente-trois (33) millions de dinars pour la prise en charge de ces personnes entre le transport, les activités, loisirs ou encore hébergement et la nourriture.

Par ailleurs, le ministre fera savoir que concernant les examens du baccalauréat pour la session de juin 2012, le taux de réussite pour les personnes aux besoins spécifiques est de 65,82%. Sur un autre sujet, le ministre de la Solidarité nationale a annoncé dimanche à Alger que son secteur a consacré 222 millions DA dans le cadre des résidences de solidarité dans les villes côtières au profit de plus 8.000 enfants du Grand Sud durant les vacances d'été.

M. B.

ELLE ÉTAIT CANDIDATE AU
DERNIÈRES LÉGISLATIVES

4 ans de prison pour avoir insulté le prophète

L'affaire a éclaté à la veille des dernières élections législatives. Elle avait fait le tour de la wilaya de Tizi-Ouzou car la mise en cause dans cette affaire rocambolesque n'est autre que la deuxième sur une liste des postulants aux mêmes élections du parti du Mouvement national pour la nature et le développement.

La femme en question a menacé un entrepreneur, avec lequel elle entretenait une relation intime, de lui donner une grosse somme d'argent faute de quoi, elle diffuserait une vidéo compromettante prise par l'accusée lors de l'une de leurs sorties. Lors de son interpellation par les services de sécurité, ces derniers ont saisi son micro-ordinateur et découvert une autre vidéo où l'accusée s'en prenait au prophète Mohammed.

Un deuxième chef d'accusation vient alors se greffer au premier. La mise en cause a été soutenue par un autre complice pour bien mener sa besogne. Hier, les deux accusés ont comparu à Tizi-Ouzou pour association de malfaiteurs, extorsion de fonds, prise de photos et vidéos dans un lieu privé à l'insu de la personne concernée et atteinte au prophète Mohamed. La même peine a été prononcée à l'encontre de son acolyte.

C'est dans la ville de Boumerdès que l'accusée a été arrêtée après que les services de sécurité lui eurent tendu une souricière. C'est au moment de la remise de la « rançon » exigée que la mise en cause est tombée entre les mains de la police. L'accusée a exigé auparavant une somme de 1 milliard 200 pour ne pas ébruiter l'affaire. Rappelons que juste après avoir reçu la menace, la victime a déposé plainte. Les faits de cette affaire remontent au début de l'année 2011.

L. B.

LA BEI LANCE L'INITIATIVE DE PRÉPARATION DES PROJETS DU PLAN SOLAIRE MÉDITERRANÉEN

Après Desertec, l'Algérie attire les investissements européens

La Banque européenne d'investissement (BEI) a lancé l'initiative de préparation des projets du Plan solaire méditerranéen (MSP-PPI), qui vise à accélérer la réalisation de projets relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans plusieurs pays partenaires méditerranéens, selon le site d'observation économique de la Méditerranée.

PAR AMAR AOUIMER

Les services de la cellule de communication de la BEI indiquent que « l'initiative devrait contribuer à la réalisation et au financement de projets conçus pour servir les objectifs du Plan solaire méditerranéen. Les domaines visés sont les suivants : énergies renouvelables, efficacité énergétique et raccordement au réseau électrique. »

Sachant que l'essentiel de la coopération entre l'Algérie et ses partenaires européens porte essentiellement sur l'énergie solaire avec un projet de fourniture de plus de 40 % d'énergie électrique aux pays européens aux horizons 2025, le secteur des énergies renouvelables augure d'importants investissements en Algérie.



tants investissements en Algérie.

Le MSP-PPI, qui couvrira les coûts liés à la préparation des projets, permettra de supprimer un obstacle majeur à la réalisation des projets relatifs à l'énergie durable. Les investissements réalisés au titre de cette initiative pourront également être admissibles à un financement de la part des bailleurs de fonds participant, ajoute cette source.

Ce projet aura pour objectif d'accélérer la production d'énergies renouvelables et

d'améliorer l'efficacité énergétique pour mieux faire face à la demande croissante.

« Les pays méditerranéens savent que la région présente un potentiel extraordinaire dans ce domaine et les efforts pour l'exploiter se multiplient grâce au Plan solaire méditerranéen ».

Les pays de la rive sud de la Méditerranée, dont l'Algérie, sont concernées par la stratégie du plan solaire méditerranéen, sachant qu'en Algérie, il existe de belles perspectives de développe-

ment du solaire et du photovoltaïque, en ce sens que, le soleil y brille 3.800 heures par an. Il s'agit là d'une initiative de la Banque européenne d'investissement (BEI), en collaboration avec la Commission européenne, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ainsi que d'autres organisations.

Elle est financée par les fonds de l'UE au titre de la Facilité d'investissement pour le voisinage, qui est gérée par la Commission européenne », poursuivent les experts.

Ils estiment, part ailleurs, que « l'Union européenne finance également, à hauteur de 4,6 millions d'euros, un projet intitulé «Paving the way for the Mediterranean Solar Plan» (Création du Plan Solaire Méditerranéen), qui a pour objectif d'améliorer les conditions favorables à l'augmentation de l'utilisation de l'énergie renouvelable en général et de l'énergie solaire en particulier dans tous les pays partenaires méditerranéens du Sud».

A. A.

OLIVIER YOUNÈS, ENSEIGNANT
À L'UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE

«La forte croissance dans les pays méditerranéens draine le capital investissement »

Abordant le thème du capital investissement et ses concepts de croissance et les défis et les évolutions dans les pays méditerranéens, dont l'Algérie, Olivier Younès, enseignant à HEC et Paris-Dauphine et spécialiste des pays émergents explique que « la forte croissance dans ces pays a drainé les flux de capital investissement, notamment entre 2008-2010 ».

Selon le site d'observation économique de la Méditerranée, basé à Marseille, dans une interview accordée le 21 juin 2012 à La bourse et la vie, au sujet de l'évolution du capital investissement dans les pays émergents, Olivier Younès, également fondateur de Casa Invest, indique que « dans ces pays, le capital investissement découle d'une approche fondée sur l'économie réelle car répondant aux besoins de croissance des PME ». Par ailleurs, il constate que la rentabilité n'est pas l'objectif principal des investisseurs s'insérant dans ces économies. Ces derniers misent davantage sur la diversification du risque ainsi que sur la plus value sociétale.

Cet enseignant recommande « d'avoir une vision à long terme et de relativiser sur les turbulences liées au Printemps arabe, qui à terme représenteront des pré-requis indispensables pour la croissance de l'entreprise ».

La forte croissance et l'évolution économique des pays du sud de la Méditerranée boostent, donc, l'afflux des capitaux investissements, en raison principalement, de l'amélioration du climat d'affaires et de l'environnement économique, sachant que les conditions d'investissements viables encouragent les hommes d'affaires et les investisseurs étrangers à lancer des projets de développement, tout en favorisant le partenariat avec les opérateurs économiques locaux.

A. A.

ZONES INDUSTRIELLES

Signature d'une convention entre l'Andi et l'Aniref

PAR RYADH EL HADI

Dans le cadre de ce projet d'un montant de 87,703 milliards DA, l'Aniref est appelée à aménager et gérer 42 nouvelles zones industrielles localisées au niveau de 34 wilayas, pour une superficie totale de 9.572 ha, précise un communiqué de l'Andi. La convention a été signée par le directeur général de l'Andi, Mohamed Mansouri et la directrice générale de l'Aniref, Hassiba Mokraoui. L'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation du foncier industriel (Aniref) ont procédé dimanche à Alger à la signature d'une convention pour l'aménagement et la gestion de zones industrielles. Ce projet d'investissement devrait créer 2.100 emplois,

ajoute l'agence, précisant que cette convention s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'ordonnance 01.03 modifiée et complétée relative au développement de l'investissement. Ces zones industrielles de nouvelle génération seront réceptionnées progressivement à partir de 2014, avait indiqué récemment la directrice de l'Aniref. Ces zones seront dotées de tous les moyens et structures satisfaisant aux normes internationales y compris l'aménagement de vastes allées, l'éclairage, la restauration et la sécurité, avait-elle indiqué. Le Conseil national de l'investissement avait chargé en mai dernier l'Aniref de la réalisation d'un programme d'aménagement de ces zones industrielles de nouvelle génération. La réalisation de ce programme vient en application des mesures arrêtées par le Conseil des min-

istres du 22 février 2011 consacré à la dynamisation de l'investissement qui avait décidé "la mise en place d'un concours budgétaire et d'un crédit à long terme à travers le Fonds national d'investissement pour la réalisation de ces nouvelles zones industrielles". Ce programme d'intérêt général vise à produire 9.572 ha de terrains industriels qui vont exercer une action salubre sur la demande foncière et contribuer de manière significative, à terme, à diminuer la tension qui s'exerce sur le marché du foncier destiné à l'investissement. Ces nouvelles zones industrielles sont localisées en grande partie le long des axes structurants à l'instar de l'Autoroute est-ouest et de la future rocade des Hauts-Plateaux, mais également au Sud et cela en conformité avec le "Snat 2030". **R. E.**

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ MIXTE ALGRÉRO-ALLEMANDE DE TRAVAUX PUBLICS

Vers le développement du secteur de la construction de matériels

La société algérienne Somatel, filiale de l'Entreprise nationale des matériels des travaux publics (ENMTP) et la société allemande "LIEBHERR EMTEC" ont procédé dimanche à la création d'une société industrielle commune dénommée "Somatel Liebherr", a indiqué l'ENMTP dans un communiqué. La création de cette société intervient conformément "au protocole d'accord signé entre les deux parties en mars 2011 relatif à la réalisation d'un partenariat industriel

et commercial", précise l'ENMTP, relevant de la SGP-Equipements industriels et agricoles (Equipag). "Somatel Liebherr" produira en première phase sous le label (Liebherr) au niveau du site industriel de Ain Smara (Constantine) un type de pelle sur pneus, deux types de pelle sur chenilles, deux types de chargeurs et deux types de bouteurs, ajoute la même source. Cette démarche constitue "le premier jalon d'une collaboration riche et constructive qui sera renforcée par la concrétisation de

la société commune commerciale". La nouvelle société a été créée dans le cadre "de la décision des pouvoirs publics de moderniser, de mettre à niveau et de développer la filière industrielle des matériels des travaux publics,"conclut le communiqué.

Libherr est une entreprise allemande spécialisée notamment dans la fabrication d'engins de construction, de machines-outils et d'équipements aéronautiques.

R. E.

SOUK-AHRAS

**Lancement prochain
de 1.650 logements
à M'daourouch**

Les travaux de réalisation de 1.650 logements, tous segments confondus, seront lancés avant fin 2012 dans la commune de M'daourouch (Souk-Ahras), a indiqué un responsable de l'administration locale.

Ce quota, inscrit au titre du programme quinquennal 2010-2014, est constitué de 1.250 logements publics locatifs (LPL) et de 400 unités relevant des programmes promotionnels aidés (LPA) et de lutte contre l'habitat précaire (RHP), a précisé le chef de la daïra de M'daourouch, Melakh Loulki, jeudi, à l'APS.

Ce programme jugé "important" contribuera à la création d'une nouvelle ville qui sera érigée à proximité du quartier 'Achouri', dans la ville de M'daourouch, selon le même responsable.

Cette nouvelle ville verra le lancement, le 4 juillet prochain, d'un projet de réalisation d'un collège d'enseignement moyen (base 5) et d'un groupe scolaire de 6 classes, dans le cadre de la célébration du cinquante-naire de l'indépendance nationale.

Ce nouveau pôle urbain abritera également un complexe sportif, un lycée, une bibliothèque, une auberge de jeunes, un bureau de poste et un centre d'hémodialyse qui sera réceptionné début 2013.

ORAN

Réhabilitation du vieux bâti

Un immeuble abritant l'ex-consulat des Etats-unis d'Amérique à Oran, situé au Boulevard de l'ALN (ex-Front de mer), véritable joyau architectural, sera prochainement réhabilité, a-t-on appris du directeur de la programmation et suivi budgétaire (ex-DPAT) de la wilaya.

Cet immeuble est le seul dans cette partie de la ville qui n'a pas bénéficié jusqu'alors d'une quelconque opération de restauration, a indiqué Mohamed Seghier.

Cette opération fait partie d'un projet pilote de réhabilitation du vieux bâti, lancé depuis 2010 et confié à des entreprises étrangères et algériennes à titre expérimental et gracieux, a signalé un cadre de la Direction de l'urbanisme. Il a cité, dans ce cadre, l'existence de plusieurs chantiers de réhabilitation d'immeubles situés dans les grandes artères d'Oran dont les rues Khemisti et Larbi-Ben M'hidi et les boulevards Maâta-Mohamed El-Habib et la Soumam.

Entre autres immeubles, le bâtiment abritant la Chambre du commerce d'Oran est en cours de réhabilitation par une entreprise algérienne dont le siège est à Alger, a souligné M. Khedir Hammoudi, un passionné de l'art déco, connu pour avoir restauré plusieurs édifices dont les hôtels le Palace, le Ritz (Paris), le Triano de Versailles et divers appartements de luxe dans plusieurs villes de France, notamment à Cannes.

Il a affirmé que "la ville d'Oran, ville musée, peut jouer dans la cour des grands", soulignant que la remise en état d'un vieux bâti, notamment les immeubles haussmanniens, conçus pour durer, a été toujours une question d'ingénierie de l'art.

"Je suis prêt à ouvrir une école-chantier pour transmettre le savoir que j'ai capitalisé des années durant à des jeunes de mon pays", a-t-il ajouté. Très attaché à la tradition et digne héritier de Abdelmoumen Ben Ali, qui a réalisé des mosquées et des palais, a-t-il déclaré, il a ouvert un chantier à la Chambre de commerce d'Oran, faisant un travail exceptionnel pour préserver en l'état cet édifice d'une valeur inestimable.

Un programme de réhabilitation de 200 immeubles a été lancé il y a deux années par l'OPGI d'Oran qui cible 300 autres, notamment à haï Sidi El-Houari et haï Derb, a-t-on indiqué.

APS

SKIKDA, RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Nouvelles structures universitaires opérationnelles

Hachemi Djar, ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'intérim du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a inspecté, vendredi dernier à Skikda, des projets de structures universitaires, dont plusieurs seront opérationnelles dès la prochaine rentrée.

PAR BOUZIANE MEHDI

Parmi les projets attendus pour septembre prochain, figurent 2.000 places pédagogiques pour l'Institut des sciences, un ensemble de résidences totalisant 3.000 lits (dont 1.000 pour les filles) et un restaurant universitaire de 800 couverts pour lesquels le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux.

Toutes ces structures nouvelles sont aujourd'hui totalement achevées et équipées, hormis le restaurant universitaire dont les équipements seront réceptionnés durant cet été, selon les explications fournies sur place au ministre, rapporte l'APS. M. Djar, qui a consacré l'essentiel de sa visite de la wilaya de Skikda à l'enceinte universitaire du 20-Août 1955, a également reçu des explications relatives à l'étude technique de 8.000 nouvelles places pédagogiques devant être lancées en chantier "incessamment". Ce projet qui s'étend sur une superficie de 6 hectares a nécessité un investissement de 2,7 milliards de dinars. Après avoir posé la première pierre de 1.000 autres places pédagogiques, le ministre a inspecté le chantier de construction de 4.000 nouvelles places, en réalisation pour un mon-



tant de 1,4 milliard de dinars, et qui devront être réceptionnées, selon les responsables locaux du secteur, pour la rentrée universitaire 2013-2014.

M. Djar, constatant le recours presque systématique aux façades vitrées dans les bâtiments achevés ou en voie de l'être, a recommandé d'"éviter autant que possible les vitrages sur des surfaces importantes" en raison, a-t-il expliqué, de l'effet de serre occasionné à l'intérieur des locaux par ce type de revêtement extérieur. Il a suggéré, à ce propos, de prendre exemple sur l'architecture de l'ancienne école de l'Agriculture (réalisée en 1900) et qui sert aujourd'hui, dans l'enceinte universitaire, de salles de cours et d'amphithéâtre.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'intérim du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avait entamé sa visite dans la wilaya de Skikda par l'inspection, dans la localité d'El-Hadaïk, d'une nouvelle résidence universitaire garçons de 2.000 lits. Cette cité, dotée d'un restaurant universitaire, entièrement achevée et équipée, s'étend sur une super-

ficie de 3,5 hectares, dont 7.382 m2 bâtis.

Fruit d'un investissement de l'ordre de 1,46 milliard de dinars, cet ensemble ouvrira ses portes dès la prochaine rentrée.

Répondant à une question de l'APS relative à la mise en œuvre des mesures arrêtées à la suite de l'explosion de gaz qui avait fait, il y a un peu plus d'un mois, 8 morts, dont 7 étudiants, et 37 blessés, à la résidence universitaire Bakhti-Abdelmadjid de Tlemcen, M. Djar a indiqué que les dispositions prises sont "en cours de finalisation". Il s'agit, a-t-il rappelé, de la mise en place d'une commission nationale de prévention des risques, regroupant les services du CTC (Contrôle technique des constructions), de la Sonelgaz et de la Protection civile. L'audit à mener, qui englobera tous les établissements universitaires dans l'ensemble des wilayas du pays, ciblera les résidences, les établissements d'enseignement universitaire et les laboratoires de recherche utilisant les produits chimiques. "Ce qui s'est passé à Tlemcen ne doit plus jamais se reproduire", a souligné le ministre.

B. M.

TISSEMSILT

«13^{es} assises de Taza» sur l'Emir Abdelkader



Les valeurs de la tolérance chez l'Emir Abdelkader seront abordées aux "13es assises de Taza", prévues mardi prochain dans la commune de Bordj Emir Abdelkader (Tissemsilt), a-t-on appris des organisateurs.

De nombreux chercheurs et spécialistes en archéologie, histoire et sciences politiques traiteront, lors de cette rencontre, du

parcours militant de l'Emir Abdelkader et de sa pensée prônant la paix, la réconciliation et la tolérance, a souligné le président de l'Association Taza d'archéologie et du patrimoine, M. Ahmed Chelghoum.

Ces assises de trois jours s'inscrivent dans le cadre de la célébration du cinquantième anniversaire du recouvrement de

l'indépendance nationale. Co-organisée par l'association d'archéologie et du patrimoine de Taza et la Direction de la culture, cette rencontre sera mise à profit par le Dr Azzedine Bouyahiaoui, spécialiste en archéologie de l'Université d'Alger (2) pour présenter les résultats des fouilles effectuées au cours des dix dernières années sur le site archéologique de la citadelle de

l'Emir Abdelkader à Taza. Les organisateurs ont également programmé plusieurs activités culturelles et sportives, dont des portes ouvertes au musée de Bordj Emir Abdelkader et des expositions de photos sur les réalisations et les acquis de l'indépendance, ainsi que des représentations folkloriques de différents genres artistiques : kabyle, chaoui, oranais et sahraoui.

En plus de tournois de football, de volley-ball et de handball, des récitals poétiques et des ateliers scientifiques sur l'archéologie seront animés par des associations versées dans l'histoire et le patrimoine culturel. Ces assises, organisées chaque année pour commémorer un événement historique important ayant trait à la résistance populaire algérienne contre l'occupation française, traiteront cette fois-ci du Conseil de la Choura, tenu à la citadelle de Taza le 3 juillet 1839, où l'Emir annonça à nouveau le jihad suite à la violation par les forces coloniales du traité de Tafna.

APS

BOUMERDES, CANICULE

Affluence record sur le littoral durant le week-end

La forêt du Sahel de Zemmouri El-Bahri est en tête de liste des sites les plus fréquentés durant ce week-end. Le même constat est valable pour la forêt de Corso, rouverte à l'exploitation touristique à la faveur de la présente saison estivale, après avoir bénéficié d'une grande opération de lifting.

PAR BOUZIANE MEHDI

Montée du mercure oblige, il a été remarqué une affluence record d'estivants depuis vendredi dernier sur le littoral de la wilaya de Boumerdes, tant au niveau des plages que de sites de villégiature.

La forêt du Sahel de Zemmouri El-Bahri est en tête de liste des sites les plus fréquentés durant ce week-end.

Un nombre considérable de familles, jeunes vacanciers, voire même des campeurs et émigrés issus de différentes wilayas du pays ont, en effet, opté pour ce site naturel, encore à l'état vierge, situé à une quinzaine de kilomètres à l'est de Boumerdes, pour y passer un week-end tout en fraîcheur, loin de la canicule de la ville. En effet, ce site naturel, joignant le bleu azur de la mer à la féerie d'une forêt aux vastes étendues, a tout pour plaire en cette période de fortes chaleurs. L'affluence constatée au niveau des centres de vacances



de la région (campings et autres chalets) relevant d'entreprises publiques réputées est là pour conforter cette idée de site de villégiature par excellence véhiculé, au sujet de cette forêt, par des vacanciers tant de l'intérieur que de l'extérieur de la wilaya.

Le même constat est valable pour la forêt de Corso, rouverte à l'exploitation touristique à la faveur de la présente saison estivale, après avoir bénéficié d'une grande opération de lifting, rapporte l'APS.

En outre, le Front de mer de la ville de Boumerdes, de même que ses multiples jardins, ont été le point d'attraction de dizaines de visiteurs ayant fui la chaleur caniculaire de leurs foyers pour la fraîcheur

offerte par ces lieux bénéficiant de la brise marine du soir. *"Plus d'1,1 million de visiteurs ont été enregistrés au niveau des 28 plages autorisées à la baignade sur les 41 disséminées sur le littoral de Boumerdes, depuis le lancement de la saison estivale",* a-t-on indiqué à la direction de la Protection civile de la wilaya, qui relève *"une hausse notable en matière de fréquentation des plages comparativement à la même période de l'année dernière"*.

Une partie de ces estivants a été signalé au niveau des forêts de Zemmouri et Corso, tandis que le reste a jeté son dévolu sur les plages de Boumerdes, Cap Djinet et Boudouaou El-Bahri, est-il précisé.

B. M.

JIJEL, INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES

Une faculté de médecine en projet



Un projet portant sur la réalisation d'une faculté de médecine au sein de l'université Mohamed-Seddik-Benyahia a été annoncé par le wali de Jijel, Ali Bedrici, à l'occasion de la tenue d'une rencontre médicale. Intervenant à l'ouverture des travaux de la 14^e journée de déontologie médicale, organisée à la maison de la culture Omar-Oussedik de Jijel, M.

Bedrici a indiqué que la wilaya a prévu de réaliser une faculté de médecine dans la perspective de créer un centre hospitalo-universitaire au chef-lieu de wilaya.

Cette rencontre initiée par le conseil de l'Ordre des médecins de la région de Constantine a été placée sous le thème générique "50 ans de médecine, acquis et perspectives", dans le cadre de la célébra-

tion du cinquantenaire de l'indépendance nationale. Plusieurs professeurs et médecins ont pris part à cette rencontre dont l'objectif était de dresser un bilan des efforts consentis dans le secteur de la Santé depuis l'Indépendance et d'en tirer les enseignements nécessaires pour assurer des perspectives favorables à ce secteur, ont indiqué les organisateurs de la manifestation. Une série de conférences ont été présentées lors de cette journée médicale. La première séance a été consacrée à la présentation d'un exposé du Pr Toumi sur l'organisation sanitaire de la Wilaya II historique, suivi d'une conférence du Pr Djennas sur "La naissance de la médecine en Algérie", et d'une autre du Pr Bekkat Berkani, président du conseil national de l'Ordre des médecins, intitulée: "Ordres médicaux : passé, présent et avenir".

D'autres communications ont porté notamment sur le développement médical et sanitaire, la chirurgie thoracique en Algérie et la formation des personnels de la santé. Lors de cette journée, trois sommités de la médecine, les docteurs Toumi, Djennas et Grangaud ont été honorés pour les efforts déployés durant la guerre de Libération et après l'Indépendance au service du secteur de la santé en Algérie.

APS

EL BAYADH

82,12% de taux de raccordement au réseau du gaz naturel

Le taux de raccordement au réseau de distribution du gaz naturel a atteint 82,12 % en 2012 dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès des services de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz-Ouest). 8 communes sur les 22 que compte la wilaya ont bénéficié du gaz naturel, a signalé le responsable de la distribution à Sonelgaz, avant de faire état d'un taux de couverture de la wilaya en cette énergie qui est passé de 17,95% en 1998 à plus de 82% cette année. Ce taux devra connaître une tendance à la hausse à la faveur, outre le raccordement en juillet prochain des communes de Cheguig et Rogassa, des opérations livrables durant le second semestre de l'année en cours, a précisé Damouche Mohamed-Lamine. Sonelgaz a réalisé en termes de raccordement au réseau du gaz un bond qualitatif traduit par le recensement de plus de 35.000 abonnés au réseau, contre 4.106 clients en 1998, selon le même responsable. Les mêmes services entendent atteindre un taux de couverture de plus de 90% avant la fin 2014, avec l'achèvement des opérations retenues pour les collectivités restantes, selon la même source.

BISKRA

Le trousseau de la mariée attraction du Salon de l'artisanat

Le stand dédié au trousseau et aux accessoires de la mariée constitue l'attraction principale du Salon de l'artisanat et des métiers ouvert samedi à Biskra en présence de 20 exposants issus de différentes régions de la wilaya des Zibans. Différents modèles de vêtements de cérémonie, une panoplie de voiles et de robes de mariée, des gandouras traditionnelles, en plus d'une grande variété de gâteaux, qui font partie des cadeaux accompagnant généralement la mariée dans son foyer conjugal, ainsi que des produits de beauté traditionnels comme le henné, le souak et le khol occupent une place de choix dans cette exposition qu'abrite, durant trois jours, la maison de l'artisanat au chef-lieu de wilaya. Le salon, organisée par la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM), en collaboration avec la direction du tourisme, expose également des ustensiles de cuisine et des objets de décoration en céramique et en poterie ainsi que des produits fabriqués à partir du palmier et de ses dérivés, notamment des chapeaux, des couffins, des cordes et des tapis. Des produits comestibles, dont la confiture de dattes, du sirop de dattes et autres préparations à base de dattes, sont également exposés.

M'SILA

Lutte antiacridienne

Une superficie de 20 hectares de steppe, située près de la commune d'El Hamel, au sud-ouest de M'sila, a été traitée contre le criquet marocain, a-t-on appris, samedi, des services du Haut-Commissariat au développement des steppes (HCDS). Des pesticides ont été mis à la disposition des services de cet organisme pour lui permettre de lutter contre cet insecte nuisible, a précisé la même source, assurant que la situation est maîtrisée et il n'y a pas de menace réelle sur d'autres superficies dans cette région. La progression et le développement de ce type de criquets aurait pu toucher d'autres surfaces agricoles si ce fléau n'avait pas été pris sérieusement en charge et en temps réel, par les services concernés, a-t-on ajouté. Le HCDS a acquis depuis 2000 une "grande expérience" en matière de lutte contre les fléaux agricoles, notamment les acridiens dont la voracité et les effets néfastes sont considérables, ont souligné de leur côté les services de la wilaya de M'sila. APS

SYRIE, AU LENDEMAIN DE L'ACCORD DE GENÈVE

Offensive de l'armée dans la banlieue de Damas

L'armée syrienne a poursuivi, dimanche, son offensive sur des localités de la banlieue de Damas et dans plusieurs villes du pays au lendemain de la conclusion d'un accord à Genève sur les principes d'une transition politique en Syrie.

Les habitants de Zamalka, situé à 10 km à l'est de Damas, avaient toutes les peines du monde, dimanche, à enterrer leurs morts, selon une militante de l'opposition, Susan Ahmad, jointe par téléphone.

Plus de 40 personnes ont été tuées

samedi par un obus tiré par les forces de sécurité syriennes sur une procession funéraire à Zamalka, rapporte l'agence Reuters.

«La situation est vraiment mauvaise aujourd'hui autour de Damas», indique Susan Ahmad. «Zamalka était un massacre mais nous ne pouvons pas enterrer tous les martyrs vu qu'il est dangereux d'être dans la rue et nous ne pouvons pas soigner les blessés. Il n'y a plus aucun médicament.»

Les forces syriennes mènent des raids à Zamalka et à Douma, une ville d'un demi-million d'habitants située à la périphérie de Damas et assiégée depuis plusieurs semaines par l'armée fidèle à Bachar al Assad, ajoute Susan Ahmad.

«Douma est complètement détruite. Si vous allez à Douma, vous pouvez sentir l'odeur des corps. C'est vraiment comme une ville fantôme.»

Selon l'Observatoire syrien pour les droits de l'Homme (OSDH), basé à Londres, plus de 150 personnes ont été tuées samedi et dimanche. L'OSDH a fait également état de bombardement dans la province de Deraa (Sud) et dans la ville de Homs (Centre).

«On peut entendre les bombardements dans plusieurs quartiers de Homs aujourd'hui», raconte Waleed Farès, un militant de l'opposition qui habite dans le quartier de Khalidiya, à Homs.

Une semaine après la destruction d'un avion de combat turc par l'armée syrienne, l'état-major turc a annoncé, dimanche, avoir fait décoller dans l'urgence six de ses chasseurs F-16 à l'occasion de trois incidents aériens survenus la veille avec la Syrie.

Ankara a précisé dans un communiqué militaire qu'il s'agissait d'une réaction à



l'approche, samedi, de la frontière turque, d'hélicoptères syriens. L'espace aérien turc n'a pas été violé à cette occasion, a souligné l'état-major.

Alors que les violences se poursuivent en Syrie seize mois après le début de la contestation du régime de Bachar al Assad, les pays membres du groupe d'action se sont mis d'accord sur la nécessité de la mise en place d'un gouvernement de transition à Damas, sans préciser le rôle que tiendra l'actuel chef d'Etat.

La formation d'un gouvernement d'union nationale, qui inclurait des membres de l'actuel gouvernement et des membres de l'opposition, se fera sur la base d'un consentement mutuel.

L'accord requiert implicitement le départ de Bachar al Assad du pouvoir, a

estimé dimanche le chef de la diplomatie française, alors que le texte fait l'objet d'interprétations contradictoires sur le sort du dirigeant syrien.

«Le texte dit précisément qu'il y aura un gouvernement de transition qui aura tous les pouvoirs, donc ce ne sera pas Bachar al Assad», a dit Laurent Fabius sur TF1.

«Il est dit que ce seront des personnes qui feront l'objet d'un consentement mutuel. Jamais l'opposition ne va accepter Bachar al Assad», a-t-il poursuivi.

«Donc, ça signifie implicitement que Bachar al Assad doit partir. Bachar al Assad, à terme, c'est fini», a souligné le ministre des Affaires étrangères.

R. I./Agence

GHAZA

Des bateaux de pêche bombardés par la marine israélienne

La marine israélienne a bombardé lundi à l'aube des bateaux de pêche palestiniens sur les côtes de Gaza et à Rafah, a-t-on indiqué de sources palestiniennes. Des navires de guerre israéliens ont ouvert le feu sur des bateaux de pêche palestiniens mais sans faire de victimes ou de blessés, selon les mêmes sources. Les pêcheurs palestiniens ont été obligés par ces bombardements de quitter la côte de Gaza, ont-elles ajouté. L'aviation israélienne a lancé lundi matin un raid dans le secteur de Deir Al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, et n'a fait ni blessé ni dommages, selon des témoins palestiniens. Par ailleurs, l'armée de l'occupation israélienne a mené des perquisitions dans la zone industrielle de Jenine, alors qu'un enfant palestinien de 12 ans et son cousin Mohamed Ibrahim Saber Abou Ayache (22 ans) ont été arrêtés par les forces de l'occupation à Beïtamr à Al-Khalil. Les forces de l'occupation israélienne commettent fréquemment ce genre d'agressions, notamment contre les populations de Gaza, où plus d'une dizaine de civils, dont des enfants et des femmes, ont été tués.

PRÉSIDENTIELLE AU MEXIQUE

Enrique Peña Nieto élu avec 37,93% des suffrages

Le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) Enrique Peña Nieto a remporté l'élection présidentielle mexicaine de dimanche avec un score compris entre 37,93% et 38,55%, a annoncé l'Institut fédéral électoral (IFE). Le score du candidat de la gauche, Andres Manuel Lopez Obrador, est compris entre 30,9% et 31,86% et celui de la candidate gouvernementale Josefina Vazquez Mota se situe entre 25,1% et 26,03%, a annoncé le président de l'IFE, Leonardo Valdes, dans cette première évaluation officielle. Ce chiffre a été obtenu grâce à un calcul basé sur un échantillon de votes réels dans 7.500 des quelque 144.000 bureaux de vote installés dans tout le Mexique. La marge d'erreur de ce «comptage rapide» est de un demi point de pourcentage en plus ou en moins, a précisé M. Valdes.

APS

LIBYE, DÉLÉGATION DE LA CPI

La libération annoncée pour lundi



La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé dimanche soir s'attendre à la libération lundi de quatre membres de son personnel détenus en Libye depuis le 7 juin après avoir rendu visite au fils du défunt leader libyen Mouammar Kadhafi, Seif al-Islam.

«Le président (de la CPI, NDLR) se rend en Libye et la Cour s'attend à la libération des quatre détenus lundi», a déclaré à l'AFP le porte-parole de la CPI Fadi el-Abdallah. Ces quatre membres du personnel de la CPI, dont une avocate australienne, Melinda Taylor, 36 ans, sont incarcé-

rés à Zenten (170 km au sud-ouest de Tripoli) où ils s'étaient rendus pour rencontrer Seif al-Islam qui est détenu par une brigade d'anciens rebelles de Zenten. Tripoli les accuse d'avoir porté atteinte à la «sécurité nationale libyenne». Seif al-Islam fait l'objet d'un mandat d'arrêt

de la CPI pour des crimes contre l'humanité commis pendant la révolte qui a provoqué la chute puis la mort de Mouammar Kadhafi en 2011. Le porte-parole de la CPI, qui siège à La Haye, s'est refusé à donner toute précision sur le voyage du président de la Cour, le juge sud-coréen Sang-Hyun Song, ajoutant seulement que ce dernier serait accompagné d'une délégation. M. el-Abdallah a réaffirmé que la CPI mènerait sa propre enquête sur les agissements présumés de Mme Taylor, la co-conseil désignée par la Cour pour repré-

senter Seif al-Islam. Selon les ex-rebelles de Zenten qui détiennent le fils de Mouammar Kadhafi, Melinda Taylor, qui est accusée d'espionnage, était en possession d'une lettre codée rédigée par l'un des hommes les plus recherchés par la justice libyenne, Mohammed Ismaïl, ancien bras droit de Seif al-Islam. Outre Mme Taylor, son interprète libanaise Helen Assaf et deux membres du greffe, le Russe Alexander Khodakov, 60 ans, et le chef de la section d'aide aux conseils, l'Espagnol Esteban Peralta Losilla, 48 ans, sont détenus, selon la CPI. Une délégation de la Cour avait pu rendre visite, mi-juin, aux quatre détenus, «en bonne santé et bien traités», selon la Cour. Le ministre australien des Affaires étrangères, Bob Carr, s'était également rendu en Libye, mi-juin. Il avait annoncé que les prisonniers pourraient être libérés si la Cour s'excusait auprès de la Libye pour ne pas avoir suivi la procédure requise. Le Premier ministre libyen par intérim, Abdel Rahim al-Kib, avait, quant à lui, affirmé le 21 juin que son pays voulait régler l'affaire de la délégation de la CPI «dans le respect des lois internationales et libyennes». Les autorités libyennes, qui souhaitent juger elles-mêmes Seif Al-Islam, ont déposé le 1er mai une requête contestant la compétence de la CPI pour poursuivre le seul fils de l'ancien dirigeant à être détenu en Libye.



GROUPE DIAMAL - OPEL ALGÉRIE

UNE PROGRESSION DE 100% ET DES AMBITIONS À LA HAUSSE

Page 12



ESSAI FORD FOCUS TREND SPORT 1.6 TI-VCT DE 105 CH

CONFORTABLE ET PLAISANTE



Page 14

GRUPE DIAMAL- OPEL ALGÉRIE

Une progression de 100% et des ambitions à la hausse

Opel Algérie, filiale du Groupe Diamal, concessionnaire multimarques, a organisé, jeudi dernier, une conférence de presse pour présenter sa stratégie de développement et ses objectifs à venir en présence de l'Allemand M. Harald Doerr, directeur de la zone Afrique chez Opel, venu spécialement pour échanger de l'activité commerciale de la marque.

Le marché algérien attire, désormais, les regards des Allemands d'Opel au vu de la forte progression enregistrée ces dernières années et du potentiel affiché pour cette année, des prévisions à la hausse avec des ventes globales estimées à 400.000 unités à la fin 2012 (hors marques Chinoises). Opel veut donc rattraper le retard et espère tirer son épingle du jeu en augmentant ses parts de marché, une volonté bien ressentie dans les déclarations du représentant d'Opel, M. Harald Doerr, le premier responsable d'Opel à se déplacer en Algérie, venu en compagnie des représentants d'Opel France ainsi que de General Motors.

Harald Doerr, lors de son intervention, a expliqué : «*En tant qu'Opel, nous sommes fiers de contribuer à la croissance du marché algérien qui est si exigeant et compétitif. La marque Opel repose aujourd'hui sur quatre piliers, qui guident les équipes Opel. Ces quatre piliers sont l'accessibilité de l'ingénierie allemande, la passion de l'innovation, voiture accessible et responsa-*



recherche d'une marque expressive.

Comme exemple d'innovation, a-t-il précisé, «*vous pouvez vous référer à l'Opel Zafira, qui, avec son concept de 7 places, crée un nouveau segment*

grande histoire de l'Opel coupé, qui, à plusieurs reprises, a changé la perception des voitures de production de masse, pas mal de personnes ont pu en profiter. L'Opel GT dans les années 60



bilité environnementale.» Selon lui, l'accessibilité de l'ingénierie allemande est livrée par un design expressif et dynamique, qui est exécuté avec la précision allemande. Tout cela est conditionné dans des offres exceptionnelles pour une clientèle exigeante, à la

qu'il domina pendant un certain temps. Le porte-vélo FlexFix, en ce moment disponible dans les modèles Opel, est un autre exemple d'innovation». Pour le 3e pilier, le représentant allemand soulignera que la voiture de rêve est accessible avec la marque Opel «la

en est un exemple et la Calibra dans les années 90 a continué ce concept avec succès», ajoutera-t-il. Concernant le 4e et dernier pilier de la marque Opel, «la responsabilité environnementale», l'interlocuteur citera l'Opel Ampera, qui a remporté le prestigieux prix de la voi-

ture de l'année 2012.

Il est à noter que durant les 6 premiers mois de l'année, Diamal a vendu 675 véhicules Opel. Une augmentation impressionnante de 100% en comparaison à l'année précédente. «*L'une des raisons pour lesquelles je suis ici avec l'équipe de Diamal cette semaine, est d'évaluer exactement toute opportunité supplémentaire du marché algérien, dans un esprit d'équipe, avec beaucoup de passion et d'engagement et de développer de nouvelles offres intéressantes pour le consommateur algérien. Nous allons continuer à travailler en étroite collaboration avec les équipes de notre partenaire Diamal*», avait affirmé M. Harald. Aujourd'hui, Opel offre une gamme impressionnante de produits primés. Les prix remportés par l'Insignia, l'Astra et autres sont juste une indication que nous apportons les bons produits sur le marché.

L'ingénieur allemand a indiqué qu'Opel Algérie commercialisera en fin d'année l'Astra 4 portes Notchback (tricarps). Elle complètera au dernier trimestre de cette année la gamme de l'Astra, «*les premières réactions l'ont référencé en tant que mini Insignia, bien évidemment une déclaration dont nous en sommes très fiers. Ceci nous éclaire sur ce que la nouvelle Astra renvoie*», dira-t-il. Cependant, la gamme Astra, selon le conférencier, ne sera pas uniquement complétée par une nouvelle coupe cet automne, mais nous allons plutôt lancer dans ce même segment de nouvelles options High Tech, comme par exemple un régulateur de vitesse adaptatif, qui était jusqu'à maintenant offert uniquement sur les modèles Premium. En réaction à une question concernant l'absence en Algérie de la gamme des véhicules utilitaires Opel, M. Harald a indiqué que les véhicules sont dotés de moteurs diesel qui ne correspondent pas aujourd'hui aux conditions de roulage sur le marché local. De son côté le directeur commercial Opel-Diamal, Amine Hachelaf, passera en revue les modèles de sa gamme commercialisée sur le marché algérien, en l'occurrence la Corsa, l'Astra et l'Insignia avec les différents équipements et motorisations proposés.

SAÏDA CITROËN Le nouveau Berlingo Multispace débarque

En phase avec ses objectifs et sa politique de développement en Algérie, Saïda Citroën, filiale du groupe GBH (Groupe Bernard Hayot) annonce l'arrivée du nouveau Berlingo, désormais nommé Multispace, disponible sous trois finitions.

Le ludospace Citroën arrive avec une nouvelle face avant revue et corrigée pour être en parfaite harmonie avec le reste de la gamme aux Chevrons, il accueille une calandre élargie plus imposante avec le nouveau

logo accroché au milieu et de nouveaux feux à LED avec éclairage statique d'intersection.

Saïda Citroën, qui commercialise aujourd'hui une gamme complètement renouvelée propose le nouveau Berlingo Multispace avec trois niveaux de finitions (attraction, exclusive, exclusive +) et une offre XTR.

Nous reviendrons avec de plus amples détails sur les équipements du Berlingo Multispace dans la rubrique nouveautés.



RENAULT ALGÉRIE ADOPTE WOMEN@RENAULT La femme, un vrai levier de développement



La marque au losange adopte en Algérie le réseau social Women@Renault pour les 450 collaborateurs de sa filiale algérienne. Ainsi, le constructeur met la question de la place des femmes dans sa filiale comme une des premières priorités de la politique RSE de Renault.

«Avec Women@Renault, l'idée était de faire comprendre à tous les collaborateurs et managers ce que les femmes peuvent apporter au business en termes de performance et dans une approche d'égalité des chances», rappelle Claire Martin, directeur RSE du Groupe Renault.

Pour Renault Algérie, ce n'est qu'une continuité de la parfaite politique d'intégration de l'élément féminin qui représente déjà 35% des effectifs de la filiale et qui occupe aussi les premiers rôles à la direction générale. Renault Algérie est aussi la championne de la diversité parmi tous les constructeurs présents dans le pays et l'une des plus féminisées de Renault. «Cela s'explique par le fait que nous recevons davantage de candidatures féminines et qu'elles ont les compétences nécessaires pour être recrutées», souligne Stéphane Galoustian, directeur général de Renault Algérie.

Véritable levier d'amélioration de l'entreprise, le réseau social Women@Renault contribue à faire évoluer les process RH et les mentalités en agissant sur le recrutement, la rémunération, l'équilibre vie personnelle et professionnelle, le parcours de carrière... Comme le «réseautage» est essentiel pour la réussite professionnelle, ce réseau social favorise le développement des talents féminins et les prépare aux postes de management : formations, entretiens, diversité, mentoring, développement personnel...

Renault veut ainsi faire de ce réseau social un espace aux membres pour interagir, de publier des postes, de participer à des forums à idées, d'organiser des conférences, déjeuners, actions sportives et associatives (ex : la course La Parisienne), ateliers de développement...

Chez Renault Algérie, les femmes sont aux postes de responsabilité les plus avancés. Outre l'équipe marketing composée à 100% de femmes (à une exception près), le Comité de Direction est à 50% féminin. De même, la direction Marketing est gérée par une femme, tout comme celles des ressources humaines, de la communication et de l'audit interne. «On retrouve le même phénomène dans le réseau qui compte 50% de vendeuses. C'est un atout évident dans un pays où les femmes sont le pilier de la cellule familiale et jouent à ce titre un rôle de premier plan dans la décision d'achat d'une voiture», explique Stéphane Galoustian.

«Nous espérons que Women@Renault fera une aussi belle percée en Algérie que celles rencontrées au Brésil, en Roumanie ou encore en Corée. Je suis impressionnée par la place des femmes dans cette filiale et je compte donc sur la maturité de celles-ci sur le sujet pour contribuer à faire progresser les autres filiales du groupe – y compris en France – dans le sens d'une meilleure prise en compte des tous qu'apportent une plus grande mixité», conclut Claire Martin.

Les chiffres clés de Women@Renault depuis son lancement en juin 2010 :
- 2010 : France, Roumanie et Brésil
- 2011 : Corée, Espagne, Turquie, Maroc, Argentine, Colombie
- Une centaine de publications blog / an
- Une newsletter 1 fois / semaine
- 2 forums en ligne : avec plus de 260 idées
- 18 déjeuners organisés (200 participants)

ACTS / GROUPE CEVITAL

Mohamed Yaddadene, nouveau directeur général

ACTS (Associated Car & Truck Specialist), la filiale automobile du groupe Cevital qui commercialise les marques chinoises, Randon, Sumitomo, Chetra, CAMC, Lonking et depuis quelques mois Shinreray, accueille un nouveau directeur général, Mr Mohamed Yaddadene, fraîchement nommé à la tête du concessionnaire.



La filiale du groupe Cevital, ACTS créée en 2004 spécialisée dans la commercialisation et la maintenance de véhicules utilitaires, industriels, transport en commun et TP) s'offre les compétences de M. Yaddadene en remplacement de M. Yacine Rebrab appelé à d'autres fonctions au sein du groupe. Le nouveau patron d'ACTS était chargé du lancement en Algérie de la nouvelle marque de mini truck Shinreray en tant que directeur général avant de prendre la tête de l'entreprise.

Un showroom pour la marque Shinreray à Oued S'Mar

Lancée officiellement en Algérie au dernier Salon de l'automobile d'Alger, la nouvelle marque chinoise commercialisée sous la coupe d'ACTS bénéficie déjà d'un showroom central de 300 m2 sis à Oued S'mar non loin de la direction générale de Hyundai Motor Algérie (filiale

du Groupe Cevital), avec une zone d'exposition de 300 m2 qui accueille l'ensemble de la gamme des mini truck Shinreray S100 (benne, tôlé, combi, cargo, frigo...) et un espace dédié à la partie commerciale. Il est à noter que la bâtisse accueille, en outre, les bureaux de la direction générale de ACTS répartie sur deux niveaux.

Les Mini Truck Shinreray s'affichent de plus en plus sur les routes algériennes, pas moins de 600 unités son déjà mises en circulation depuis son lancement, des véhicules qui sont exposés dans cinq succursales réparatrices sur les villes d'Alger (Réghaïa et Bab Ezzouar), Oran, Sétif et Annaba en plus du showroom de Oued S'mar. La marque chinoise a déjà tissée sa toile avec un réseau d'agents opérationnels, notamment à Larbâa, Ouargla, Béjaïa, Biskra, El-Oued, Mostaganem... «*Nous sommes déjà présents sur certaines wilayas du pays grâce notamment au réseau ACTS,*

nous continuerons à nous développer sur l'ensemble du territoire et sur toutes les activités : ventes et après-vente. Les clients sont satisfaits de la marque, les premières impressions sont encourageantes, notamment sur

le point de la performance, de la sécurité et de la fiabilité, et dans le souci de répondre à leurs besoins, nous comptons inaugurer prochainement un grand atelier et un magasin de pièce de rechange à Réghaïa», avait annoncé M. Mohamed Yaddadene.

Le patron d'ACTS a indiqué que le constructeur chinois apporte un grand intérêt pour le marché local : «*Nous avons eu la visite récemment du vice-président de Shinreray ainsi que du directeur de l'export, ils ont apporté leur soutien à la politique de développement de la marque initiée par ACTS, des techniciens de la maison mère sont notamment présents en Algérie pour étudier les premières impressions des clients au sujet des véhicules et je peux vous affirmer que nous sommes au même titre que nos clients très satisfaits de la qualité de nos produits»,* conclura M. Yaddadene.



CAMPAGNE DE FIDÉLISATION CLIENTS KIA 2012

Les six gagnants à la découverte de Séoul



Kia Motors Algérie vient d'annoncer officiellement les noms des six gagnants de la campagne en ligne inédite lancée exclusivement sur la partie service après-vente, dans le but de fidéliser ces clients. Du 6 mai au 16 juin 2012, les clients de la marque sud-coréenne étaient invités à raconter leur propre expérience de leur passage aux ateliers SAV sur "www.kialgerie.com/"

«*Nous attachons un grand intérêt à la qualité de service rendu à nos clients notamment sur la partie après-vente. Cette campagne est à juste titre proposée et organisée dans le but de fidéliser nos clients, de se rapprocher d'eux et répondre à leurs attentes, au passage augmenter les visites au service après-vente afin que tout propriétaire de véhicule Kia soit satisfait*», avait indiqué Abdelhamid Achaïbou, patron de Kia Motors Algérie.

«*Le véhicule Kia du client est notre véhicule*», c'est avec ces termes que le responsable de la partie service après-vente de Kia Motors Algérie a résumé l'importance de cette partie de l'activité qui œuvre

pour la satisfaction et la fidélisation du client. De son côté, le directeur adjoint de la concession, M. Kamel Hamouten, a relaté les efforts qu'a fournis KMA pour satisfaire au mieux les clients mais à rappeler qu'il ne faut surtout pas sombrer dans la satisfaction car il estime que beaucoup de travail est encore à faire, et que le client est de plus en plus exigeant.

Quatre gagnants des six chanceux, présents à la cérémonie étaient tous unanimes dans leurs déclarations suite à leur passage aux ateliers de Kia Motors, ils ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité du service, de l'accueil et de la prise en charge qui était selon un intervenant identique pour le client d'une petite cylindrée que pour celui au volant d'une voiture d'un segment plus haut. Ils ont, en outre, insisté sur l'importance de l'utilisation de pièces d'origine qui selon l'un des gagnants garantit une longue vie au véhicule mais surtout la sécurité à bord.

Il est à noter que le service après-vente Kia Motors Algérie (Oued S'mar, quick service direction générale, Chéraga, Birtouta, distributeurs) a connu une forte affluence durant l'année 2011 où 77.000 visites ont été enregistrées dont 15.500 pour le centre de maintenance de Oud S'mar à lui seul. Pour finir, Kia Motors Algérie a indiqué que la Campagne de fidélisation clients Kia 2012 est la première édition et qu'à partir de 2013, cette initiative sera organisée annuellement et proposera une période de participation plus importante.

ESSAI FORD FOCUS TREND SPORT 1.6 TI-VCT DE 105 CH

Confortable et plaisante

Lancée par Elsecom Motors, distributeur algérien de la marque Ford, la toute nouvelle Ford Focus dans sa 3^e génération est un beau modèle moderne alliant technologie et plaisir de conduire. La Ford Focus qui circule chez nous depuis fin décembre 2011 ne passe pas du tout inaperçue et commence à se faire une place sur le marché local. Destinée à tous les marchés du monde, la Ford Focus jouit d'un design confectionné pour plaire partout où elle débarque.

Un style, un code

Après les deux anciennes générations, voilà que la troisième débarque en force avec une identité stylistique nouvelle et plus attirante. De plus en plus jeune et musclée, la nouvelle Ford Focus fait ressortir un caractère dynamique et sportif, exprimant la dernière évolution du célèbre concept « Kinetic Design ». Pour le mar-



montée d'adrénaline. Le bloc moteur de 105 ch reste raisonnablement sobre et ne pousse pas la voiture dans ses folies.

La Ford Focus testée a vraiment besoin de plus pour s'animer correctement sur la route et donner un coup dynamique à la voiture. Point culminant de notre essai sur route, l'impressionnante tenue de route qui ne montre aucun défaut, c'est du 5/5 ! La stabilité de la Ford Focus est améliorée grâce au différentiel électronique actif embarqué de série. Idem pour le système de freinage qui répond en toutes circonstances. Il confère une assurance et une sécurité supplémentaire au conducteur.

Richement équipée

Côté équipements, la Ford Focus ne souffre pas de carences. On y trouve en série, le régulateur de vitesse, la colonne de direction réglable en hauteur et en profondeur, le radar de recul Arrière, la direction assistée électrique, les feux de détresse : allumage automatique en cas de freinage d'urgence, l'accoudoir central, le détecteur de pluie, le système d'extinction différée des feux, l'allumage automatique des feux et le rétroviseur Intérieur électrochromique.

Elle est également disponible avec l'air conditionné à régulation automatique deux zones, le volant gainé de cuir 4 branches, le support lombaire conducteur et passager, les sièges (conducteur et passager) réglable en quatre positions, la radio CD MP3 avec Ecran 3,5" Starbust + 6 HP + connexion USB, les jantes Alliage 16" - 5 branches, la roue de secours normale en acier, la suspension sport et le système d'information du conducteur Eco Mode de Ford.

De quoi rendre la vie à bord exceptionnellement agréable.

1.82 m de large et 1.48 m de haut, la Ford Focus est l'une des plus grandes compactes de sa catégorie. Elle dispose d'une très bonne habitabilité et de bonne facture.

Une atmosphère harmonieuse règne à l'intérieur de la berline compacte de Ford, ainsi à peine pris place, on a la sensation

d'être à bord d'une très grande berline familiale. La planche de bord qui a pris beaucoup d'espace représente un plus pour le conducteur qui se trouve près de la console centrale et des commandes du véhicule. L'espace

tacle, les formes sculptées du tableau de bord moussé et le choix des matériaux de garnissage donnent le sentiment de prendre place à bord d'un véhicule de catégorie supérieure. Le volume de coffre, inférieur à celui de la version précédente, est de 360 litres.

Comportement irréprochable

La nouvelle Ford Focus de notre essai est équipée du moteur essence 1.6l Ti-VCT de 105 ch pour un couple maxi de 150 Nm. La puissance de moteur reste "juste-juste" pour nos envies de puissance sur route. Ceci dit, les 105 ch de ce bloc ont tout de même agrémentés notre essai.

En milieu urbain, la nouvelle Ford Focus joue bien son rôle de séductrice. Avec ses dimensions contenues, nous avons passé des moments privilégiés en ville. A vitesse modérée et une excellente maniabilité, la Ford Focus nous a offert un vrai plaisir de conduire et nous avons bien profité des ruelles d'Alger. Une fois sur autoroute et route nationale, nous avouons que nous sommes restés sur notre faim en ce qui concerne une éventuelle



ché local, ce modèle renouvelé est disponible en deux finitions : la Trend Sport et la Titanium en 4 et 5 portes.

Pour partager avec nos lecteurs les sensations fortes et plaisantes à bord de la berline compacte US, *Auto-utilitaire.com* a essayé pour vous la nouvelle Focus 5 portes dotée de la motorisation essence de 1.6l Ti-VCT de 105 ch. Élégante et dynamique, la nouvelle Focus accueille sans aucun souci cinq adultes. Son style répond parfaitement au nouveau concept Ford « Kinetic Design » qui lui confère une nouvelle identité plus dynamique comparativement à son aînée. Ses lignes extérieures dynamiques et musclées mettent en avant une bouille très agressive avec son capot plongeant. Pour un style encore plus sportif et tendance, la Focus est dotée de jantes en alliage d'un dessin moderne de 15 branches de 16 pouces.

Habitacle de haute facture

Compacte de 4.36 m de long, pour

aux genoux est également correct même pour les grands gabarits.

Côté confort, la Ford Focus se place à un cran supérieur comparativement à la concurrence. L'on profite bien de la modularité accrue notamment avec la possibilité de rabattre les sièges arrières et crée ainsi des espaces supplémentaires pour des utilisations diverses. La position de conduite est réglée au millimètre près réduisant notablement la fatigue au volant au fil des kilomètres. Côté acoustique, on a apprécié l'insonorisation du véhicule.

Le poste de conduite est doté du système d'interface HMI de dernière génération avec deux basculeurs à cinq touches implantés sur le volant et commandant les deux affichages principaux situés dans le combiné des instruments et au niveau de la partie supérieure centrale du tableau de bord.

L'intérieur combine une grande fonctionnalité à une qualité de finition élevée. Le graphisme contemporain de l'habi-



FILM AMAZIGH

Azeffoun, une escale du cinéma

Assad Si El-Hachemi, commissaire du Festival international du film amazigh, estime qu’"une ambiance de potache règne au sein de la bibliothèque communale d’Azeffoun, où a élu domicile la résidence d’écriture depuis déjà deux années (2011 et 2012)".

PAR LOUNES BOUGACI

Pour ce faire, tous les moyens humains et matériels ont été réunis par le commissariat du FCNAFA afin de favoriser l’émergence de jeunes talents d’écriture de scénarios. Bien entendu, l’apport de la municipalité d’Azeffoun sur le plan logistique est à saluer. C’est là le bilan qu’établit le responsable de ce festival qui se tient chaque année dans la ville de Tizi-Ouzou. La résidence d’écriture est l’une des activités annexe qu’initie annuellement le commissariat du festival.

Cette deuxième résidence d’écriture scénaristique d’été du FCNAFA a pour but de déceler du talent, sinon de propulser des scénaristes en herbe «qui ne demandent qu’à s’exprimer pour peu que leur soit offerte l’opportunité d’éclosion». Un autre objectif consiste à permettre aux scénarios retenus de trouver preneurs auprès d’un éventuel exécutif producteur.

Concernant la participation pour cette année, on pourrait citer la participation de Chih Ali, auteur de «Juste une heure». Cette trame narre ce qu’un enfant est en droit d’attendre de son père en matière d’affection : «De par ses prédispositions artistiques, issu de l’ISMAS, le stagiaire exerce le métier de monteur au sein d’une chaîne de télévision. De ce fait, Chih Ali n’a eu de cesse de briller au tout début d’une carrière qui se veut prometteuse, relève M. Assad. Ce dernier ajoute que, s’agissant de l’amour maternel, Makhoulfi Amokrane, un cinéphile venu de la médina des Hammadite, entraîne le lectorat dans l’amour abyssal d’une mère pour son enfant : «L’auteur, qui s’est basé sur un fait authentique, relate une chronique née d’un proverbe du terroir, qui, dans le cas présent, s’est avéré dramatique à plus d’un titre. Et pour cause, cela a hypothéqué l’avenir de l’enfant. En ce sens, de tels



fléaux qui endeuillent des familles d’ici et d’ailleurs, méritent donc d’être portés sur le petit écran ou pourquoi pas au cinéma, pour peu que cela capte l’intérêt des commissions de lecture de l’ENTV et ou du FDATIC.»

Quant au troisième participant, à savoir Belabed Rabah, notre interlocuteur souligne que ce dernier n’est plus à présenter puisqu’il est le lauréat d’un prix d’encouragement en section «Jeunes talents» pour son long métrage «Marathon au village» qu’il a présenté lors du 12e FCNAFA au mois de mars 2012. De nature ambitieuse, Rabah est porteur d’un projet de scénario digne d’intérêt, eu égard au sujet tabou d’une jeunesse si fragile et toujours en quête de repères. Fort d’une expérience qui lui a valu la production de trois œuvres cinématographiques en amateur, l’auteur

ambitionne avec un encadrement que lui propose le Festival, de franchir allègrement un pas vers le professionnalisme. C’est du moins l’appréciation de M. Assad. qui avertit que la liste d’auteurs naissants n’est pas pour autant exhaustive, puisqu’on y trouve également le jeune Yachir Mohamed Akli, fraîchement sorti de l’ISMAS avec la tête pleine d’ambitions. Assistant-réalisateur de son état, Mohamed Akli nourrit l’espoir de faire aboutir son premier scénario qui a suscité l’admiration du jury institué par le FCNAFA. Son histoire est celle d’un étudiant dont le désir de réussite s’est heurté à une kyrielle d’écueils qui l’ont contraint à une issue malheureuse. «S’agissant du doyen des participants à la deuxième résidence d’écriture du FCNAFA, en l’occurrence Bacha Belkacem, notre retraité s’est décou-

vert un talent longtemps étouffé en dépit de ses fréquentations du milieu artistique qu’il a côtoyé à la Radio nationale. Néanmoins, le FCNAFA lui tend aujourd’hui la perche qui l’emmènera à coup sûr, vers la vocation qu’il s’est découverte sur le tard. Faisons alors le vœu qu’une fresque cinématographique s’adoptera de son scénario intitulé «Le courage d’une femme», qui narre un film d’action et d’aventure «qui manquent tant dans la filmographie nationale», enchaîne M. Assad.

Rappelons que l’encadrement chargé du suivi de la période d’écriture en résidence est assuré par les membres de la commission de lecture ayant effectué la sélection des textes ainsi que par deux scénaristes confirmés dépendant de 2 A Développement (France). Il s’agit de Sofia Alaoui et de Ghislain Cravatte.

L. B.

FESTIVITÉS DU CINQUANTENAIRE

Etablissement Arts et Culture

Conférence animée par l’historien Mohamed El-Korso portant sur le thème «Le passé colonial dans le miroir du présent», le mardi 3 juillet à partir de 10 heures au Centre de loisirs scientifiques, sis à 5, Rue Didouche-Mourad.

Soirée «Layali Mezghenna »

Dans le cadre des soirées d’été «Layali Mezghenna», célébrant les festivités du cinquantenaire, des soirées spécial musique seront animées au complexe culturel Laadi-Flici en plain air.

Il y aura le mardi 4 juillet à 22 h : Sihem Stiti, Cheb Walid et Cheb Akil.

ONCI

34^e édition du Festival international de Timgad .

Le commissaire du Festival international de Timgad en collaboration avec l’Office national de la culture et de l’information, et en partenariat avec l’ENTV et l’ENRS, organise la 34^e édition du Festival international de Timgad avec la participation des plus grandes stars de la chanson internationale, arabe et algérienne. Soirées tous les jours du 7 au 14 juillet 2012 à partir de 22h :

Samedi 7 juillet :

Cérémonie d’ouverture :
• Pléiade d’artistes accompagnés par l’Orchestre national symphonique.

Dimanche 8 juillet :

- Les Baroudeurs
- Houria Aïchi
- Nadjet Attabou (Maroc)

Lundi 9 juillet :

- Soirée spécial Jeunes
- Fouzi Attentat
 - Raina Rai
 - Magic System (Côte d’Ivoire)

50^e ANNIVERSAIRE DE L’INDÉPENDANCE DE L’ALGÉRIE

Célébration au pays et à l’étranger

La communauté algérienne à l’étranger n’est pas en reste de la célébration de l’Indépendance de l’Algérie et de nombreuses initiatives mémorielles et culturelles sont prises à cet effet par les associations et les représentations diplomatiques du pays.

En France, où cette communauté est la plus ancienne et la plus nombreuse, la commémoration de cet évènement prend une signification particulière.

Ainsi, dans le cadre des divers programmes adoptés à cette occasion, un grand concert de musique algérienne est organisé par l’Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et l’ambassade d’Algérie en France.

Intitulé «Concert de l’Indépendance», il aura lieu le 5 juillet 2012 au Palais des Congrès de Paris et regroupera une pléiade de chanteurs qui présenteront un large panorama sonore du patrimoine musical algérien ainsi que de la création moderne.

Ces interprètes, connus et appréciés des mélomanes, seront accompagnés par un



grand orchestre placé sous la direction de Kamel Maâti. Le public du Palais des Congrès pourra apprécier, notamment, Abdelaziz Benzina pour la musique arabo-andalouse (malouf), Abdelkader Chaou et Kamel Harrachi pour le chaabi, Chabba Sihem et Kader Japonais pour le raï, la troupe Achar El-Hodna pour la musique bédouine, Nadia Baroud pour la chanson kabyle, Radia Manal pour la chanson algérienne moderne et la talentueuse avec la fusion de plusieurs genres Samia Brahmi.

Les organisateurs attendent une très forte présence de la communauté algérienne ainsi que la participation de nombreux amis de l’Algérie pour ce concert exceptionnel qui promet d’être un rare moment de communion et de partage, d’émotion et d’ouverture sur les autres.

Signalons que l’exposition des desig-ners algériens, au Mobile Art de l’Institut du Monde arabe, se poursuit jusqu’à la rentrée et connaît un succès considérable.

K. H.



ACCUSÉ levez-vous !



FRATRICIDE

Morbide cupidité

On s'étonne très souvent lorsque l'on entend dire que tel a tué son propre frère. Cet étonnement n'a pourtant aucune raison d'être parce que le premier meurtre connu de toute l'histoire de l'humanité a vu Caïn tuer son frère Abel.

PAR KAMEL AZIOUALI

Boussaâd, Ali et Salah s'entendaient très bien quand ils étaient enfants et plus tard adolescents. Ils commencèrent à se regarder de travers lorsqu'ils se marièrent. Leurs épouses n'arrêtaient pas de se jalouser et chacune d'entre elles dressait son mari contre ses frères. Leur père, en patriarche sage et avisé, recommanda à chacun de ses fils d'aller habiter seul avec sa famille. Pour les aider à s'installer, il donna à chacun d'entre eux une part des biens qu'il avait amassés durant une longue vie de labeur.

Ali et Salah s'installèrent à Alger tandis que Boussaâd, le plus jeune, préféra rester à Maâtka, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, tout près de la maison parentale, pour pouvoir se rendre utile auprès de ses parents vieillissants.

Le temps passa. La mère mourut et quelques mois plus tard le père la suivit. Et dès lors apparut un gros problème qui allait précipiter les trois frères, âgés de 54 ans, 60 ans et 62 ans, dans une interminable brouille sans cesse alimentée par les épouses. Les deux frères aînés n'avaient pas exprimé d'objection en voyant leur «petit frère» (âgé tout de même de 50 ans à la mort de leurs parents) accaparer le domicile familial parce qu'eux-mêmes possédaient des demeures assez confortables. En revanche, ils n'étaient pas d'accord sur le fait qu'il fasse main basse sur la boutique. C'était en fait un local assez spacieux dont leur vieux père avait fait une épicerie qui marchait très bien. Elle marchait surtout parce que Boussaâd y travaillait et s'en occupait très sérieusement.

Après le décès du vieux père, les deux frères aînés décidèrent qu'ils devaient avoir leurs parts dans les bénéfices de l'épicerie et ils le firent savoir à leur benjamin. Celui-ci n'était bien sûr pas d'accord et ne prit pas de gants pour le leur faire savoir.

- Où étiez-vous pendant toutes ces années ? Vous avez abandonné votre père ; vous ne vous êtes jamais dit qu'il avait peut-être besoin de vous...

- Mais tu étais avec lui ! répondit Salah. Nous étions tellement certains que tu t'occupais bien de lui que nous n'avons pas jugé utile de nous en inquiéter.

- De plus, ajouta Ali, tu as toujours été le préféré de notre père... ce n'est qu'avec toi qu'il se sentait bien... alors que nous,



que nous soyons présents ou absents, cela importait peu pour lui. Maintenant voici ce qu'on te demande, Boussaâd : sois sage et donne-nous notre part des bénéfices.

- Vous n'aurez rien... et comme vous tenez beaucoup aux bénéfices de cette épicerie sans vous soucier le moins du monde de la fatigue qui les a générés, je vais la fermer et le problème sera réglé.

- Tu vas fermer cette boutique ? hurla Salah.

- Mais tu n'en as pas le droit ! ajouta Ali. D'après la Chari'â, cette épicerie nous appartient à tous les trois !

En entendant ces mots, Boussaâd éclata de rire :

- C'est toi qui parles de Chari'â, Ali ? Toi qui préfères la compagnie d'une bouteille de whisky à celle de tes vieux parents ? Ah ! C'est la meilleure ! Bon, mes frères, nous reparlerons un autre jour de tout cela... Maintenant excusez-moi, je dois m'acquitter de quelques occupations.

- Nous allons te laisser vaquer à tes occupations, Boussaâd, concéda Salah, mais sache que ce n'est là que partie remise... Nous reviendrons et nous réglerons cette question de manière définitive.

- D'accord, d'accord.

Après avoir longuement réfléchi, Boussaâd décida de fermer le local et de «délocaliser» l'activité de l'épicerie vers un autre lieu. Et il resterait fermé jusqu'à ce que ses deux frères l'oublient. Mais les deux frères ne parvinrent pas à l'oublier. Plusieurs fois, ils vinrent lui demander de le vendre et de partager le produit de la

vente. Et lui, à chaque fois, leur faisait comprendre qu'ils n'avaient aucun droit sur le local et qu'ils feraient mieux de l'oublier.

Et puis arriva la fatidique date du 14 novembre 2011.

Il était environ 10h du matin lorsque l'épouse de Boussaâd avait vu, à partir du balcon de la cuisine où elle s'affairait, deux hommes en train de forcer le rideau métallique du local de son mari. Elle reconnut ses deux beaux-frères. Elle téléphona alors à son mari pour le mettre au courant. Au bout d'une demi-heure, elle le vit arriver dans son véhicule. Elle s'attendait à ce qu'il y ait une explication sensée entre frères, adultes et sages vu leur âge avancé. Mais quelle ne fut sa surprise lorsqu'elle eut vu son mari descendre de sa voiture et se diriger en courant, avec quelque chose à la main qui semblait briller sous la faible clarté automnale, vers ses deux frères qui avaient fini d'ouvrir le rideau. Ce n'est que lorsqu'il eut frappé Salah au ventre et qu'elle vit du sang en jaillir qu'elle comprit que l'objet en question était un couteau de boucher. L'épouse hurla en même temps que tous ceux ayant assisté à l'horrible scène. Sous l'effet de la douleur, Salah tomba à genoux et Boussaâd en profita pour passer derrière lui pour lui trancher la gorge avec un sang-froid qui stupéfia tous les témoins. Salah s'affala sans vie sur le sol. Boussaâd leva les yeux vers Ali et lui lança : « *Toi aussi, tu veux avoir ta part des bénéfices ? Viens, je vais t'en donner...* »

Ali était si choqué par ce qu'il venait de voir qu'il ne broncha pas. Ce sont les badauds qui se trouvaient là qui finirent par attirer son attention sur le danger qu'il courait !

- Ne reste pas là, fuis, fuis !

- Ali se décida enfin à s'enfuir au moment où son petit frère lui porta un premier coup qui l'atteignit à la main. Un autre lui laboura l'épaule puis il trébucha. Boussaâd allait lui porter l'estocade lorsque deux villageois, qui avaient pu dominer leur peur, parvinrent à lui sauter dessus, à lui enlever le couteau et à le neutraliser.

Ali fut transporté à l'hôpital, tandis que le corps de Salah sera recouvert d'une couverture en attendant l'arrivée des enquêteurs.

Il y a une semaine, le procès de Boussaâd a connu son épilogue devant le tribunal de la cour de Tizi-Ouzou. Il a été condamné à la prison à perpétuité pour homicide et tentative d'homicide avec préméditations.

Résultat des courses : le local, objet du conflit, est toujours fermé et risque de l'être pour très longtemps. Salah ne peut pas l'exploiter parce qu'il est mort. Boussaâd non plus ne peut pas en jouir parce qu'il est en prison. Ali n'en veut pas parce qu'il est à l'origine d'un drame familial. L'épouse de Boussaâd ne peut ni le vendre ni le louer parce que dans nos montagnes, on a peur de s'approcher de ce qui a été entaché de sang...

K. A.

FOOTBALL, ÉLIMINATOIRES DE LA CAN-2013, TIRAGE AU SORT DU 3^E TOUR

L'Algérie dans le pot A

L'Algérie sera versée dans le pot A, lors du tirage au sort du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, prévu le 5 juillet prochain (14h algérienne) à Johannesburg, a annoncé lundi la Confédération africaine de football (CAF).

Outre l'Algérie, quatorze autres sélections sont désignées dans le pot A (niveau 1). Il s'agit de l'Angola, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée-Equatoriale, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Nigeria, du Soudan, de la Tunisie, de la Zambie (tenante du titre), et du Maroc.

En revanche, le Botswana, le Cap Vert, la Centrafrique, la RD Congo, l'Éthiopie, le Liberia, la Libye, le Malawi, le Mozambique, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo, l'Ouganda, le Zimbabwe seront placés dans le pot B (niveau 2).

Le pot C contiendra deux boules A et B.

La première étape du tirage au sort consiste à choisir une équipe du pot A,



ensuite choisir une équipe du pot B. Enfin, une boule sera tirée du pot C.

Si la première boule tirée du pot C est A, l'équipe du pot A jouera le premier match à domicile et l'équipe tirée du pot B jouera le deuxième match à domicile.

Si la première boule tirée du pot C est B, l'équipe tirée du B jouera le 1^{er} match à domicile et l'équipe tirée du pot A jouera le deuxième match à domicile.

Cette procédure sera répétée 15 fois pour déterminer l'ordre des 30 matches.

Le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la CAN-2013 se déroulera en aller et retour (7-9 septembre) et (12-14 octobre) prochains. La phase finale de la CAN-2013 se déroulera en Afrique du Sud du 19 janvier au 10 février dans les villes de Johannesburg, Durban, Rustenburg, Nelspruit et Port Elizabeth.

APS

LIGUE UNE PROFESSIONNELLE, MC ALGER

Seuls 9 joueurs à la reprise des entraînements



Le gardien de but international algérien Fawzi Chaouchi a officiellement prolongé de deux saisons son contrat avec le MC Alger, a-t-on appris dimanche

auprès d'une source responsable au sein du club pensionnaire de Ligue "une" de football en Algérie. Chaouchi, qui avait rejoint les rangs des "Vert et Rouge" de la

capitale l'été dernier, a laissé planer le doute quant à son avenir avec son équipe, pendant une longue période, d'autant plus qu'il était très convoité par un club turc, ainsi que d'autres formations locales, notamment, le CS Constantine et l'ES Sétif, le dernier club pour lequel il avait joué avant de rejoindre le Mouloudia.

La signature du nouveau contrat de Chaouchi s'est faite dans la soirée de samedi. D'autres cadres du Doyen devraient lui emboîter le pas dans les prochaines heures, a fait savoir la même source.

D'autre part, Le MCA a entamé dimanche matin ses préparatifs pour la saison 2011-2012 en effectuant une première séance d'entraînement au niveau du complexe sportif militaire de Ben Aknoun (Alger) sous la houlette du nouvel entraîneur adjoint, Kamel Kaci Saïd, l'ancien attaquant de la sélection algérienne.

Neuf joueurs seulement ont pris part à cette séance de la reprise, dont les quatre nouvelles recrues jusque-là : Redouane Bachiri, Bilal Ouali (ex-JSM Béjaïa), Houari Djemili (ex-WA Tlemcen) et Mouaouia Meklouche (ex-USM Alger).

La direction du MCA attend lundi l'arrivée de son probable futur entraîneur, le Français Patrick Lewig, après avoir joué dimanche sa dernière rencontre avec le Club Africain tunisien en déplacement à Bamako pour affronter Djoliba (Mali) en coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Si le technicien français trouve un terrain d'entente avec les responsables mouloudéens, il accompagnera sa nouvelle équipe à Wisla (Pologne) pour effectuer son stage d'intersaison prévu entre le 3 et le 18 juillet.

APS

USM ALGER

Stage hivernal en Turquie du 5 au 19 juillet

Le stage hivernal de préparation de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), aura lieu du 5 au 19 juillet en Turquie, a annoncé dimanche le vice-président du club algérois, Rabah Haddad.

"Nous avons choisi la Turquie pour le stage hivernal qui aura lieu du 5 au 19 juillet.

La Turquie représente un cadre agréable pour la préparation du groupe", a déclaré à l'APS, Rabah Haddad.

En matière de recrutement, le club phare de Soustara a encore fait parler de lui en engageant les meilleurs joueurs mis sur le marché, à l'image de Mohamed Seguer (ex-ASO Chlef), Brahim Boudebouda (ex-Le Mans/France), et Koudri (ex-MC Alger). En dépit d'un recrutement jugé de qualité effectué la saison dernière, l'USMA a terminé à la 3^e place au classement final de la Ligue 1, ce qui lui permettra de prendre part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF), après plusieurs années d'absence des compétitions continentales.

L'USM Alger prendra part également à la Coupe de l'Union arabe de football (Ligue des champions nouvelle formule), ou elle affrontera le FC Tevragh Zeina (Mauritanie) le 19 octobre prochain à 16h à Nouakchott, en match aller du premier tour de cette compétition.

Effectif de l'USMA pour la saison 2012-2013

L'effectif de l'USM Alger a été présenté dimanche au stade Oma - Hamadi à Bologhine en présence du P-dg, Ali Haddad.

Liste des 25 joueurs

- 1-Ahmed Gasmi (né le 22/11/1984),
- 2-Hamza Koudri (né le 15/12/1987),
- 3-Hichem Mokhtari (né le 24/10/1991),
- 4-Saâd Tedjar (né le 14/01/1986),
- 5-Adel Maïza (né le 18/03/1983),
- 6-Hocine El Orfi (né le 27/01/1987),
- 7-Andriamatsinoro (né le 06/09/1989),
- 8-Mohamed Seguer (né le 07/01/1985),
- 9-Youcef Benamara (né le 24/04/1984),
- 10-Brahim Boudebouda (né le 28/08/1990),
- 11-Benmoussa Mokhtar (né le 11/08/1986),
- 12-Boualem Mohamed (né le 28/08/1987),
- 13-Bouchema Nassim (né le 05/05/1988),
- 14-Chafai Farouk (né le 23/06/1990),
- 15-Daham Nouredine (né le 15/11/1977),
- 16-Djediat Lamouri (né le 20/01/1981),
- 17-Feham Bouazza (né le 11/04/1986),
- 18-Ferhat Zinedine (né le 01/03/1993),
- 19-Khoualed Nasserredine (né le 16/04/1986),
- 20-Laïfaoui Abdelkader (né le 29/07/1981),
- 21-Maïga Abdoulaye (né le 18/03/1988),
- 22-Mansouri Smail (né le 07/01/1988),
- 23-Meftah Mohamed (né le 05/05/1985),
- 24-Yekhllef Mohamed (né le 12/01/1981),
- 25-Zemmamouche Mohamed Lamine (né le 09/03/1985).

APS

LIGUE RÉGIONALE D'ORAN

Assemblée générale électorale le 11 juillet à Aïn Tedeles

L'assemblée générale électorale de la Ligue régionale de football d'Oran (LRFO) aura lieu le 11 du mois en cours au centre culturel Slimane-Amirat à Aïn Tedeles (Mostaganem), a-t-on appris du président de la commission de recueil des candidatures, Khroussa Abdelkader. Seuls 72 membres, composant la liste de l'assemblée générale, pourront participer aux élections du nouveau président de la LRFO, a-t-on indiqué. Deux candidats sont en course pour ce poste. Il s'agit de Ahmed Bensekrane et Zenasni Houari. Rappelons que cette assemblée générale électorale était prévue le 23 juin dernier et a été reportée pour absence d'un huissier de justice.

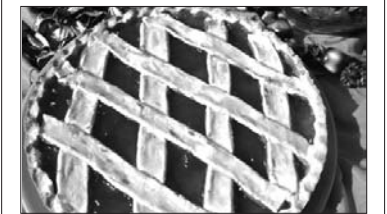
Cuisine

Gratiné de pommes de terre aux poireaux

Ingrédients :
1 kg de pommes de terre
2 oignons
2 poireaux
1 litre de lait
100 g de beurre
1 bouquet garni
Sel, poivre
Noix de muscade
1 c. à soupe de farine.

Préparation :
Eplucher et laver les pommes de terre, les émincer en rondelles assez fines. Peler et émincer les oignons. Laver puis couper finement les poireaux. Dans une casserole, porter le lait à ébullition et éteindre le feu. Dans une cocotte, faire fondre le beurre et faire blondir les oignons et les poireaux. Mouiller avec le lait et ajouter les pommes de terre et le bouquet garni. Saler et poivrer, rajouter la noix de muscade. Laisser cuire à feu très doux 30 minutes. Préchauffer alors le four à 220°C, thermostat 7-8. Ouvrir la cocotte et saupoudrer la préparation avec la farine, mélanger et laisser cuire, à couvert 7- 8 minutes pour que la sauce s'épaississe. Ôter alors le couvercle et le bouquet garni. Mettre la cocotte au four 5 à 10 minutes pour faire gratiner.

Tarte à la confiture



Ingrédients :
250 g de farine
100 g de poudre d'amandes
100 g de beurre
100 g de sucre en poudre
2 œufs
Une pincée de cannelle
Une pincée de clou de girofle
1 pincée de sel
300 g de confiture (au choix)
1 jaune d'œuf pour dorer

Préparation :
Travailler dans une jatte le beurre, le sucre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter les œufs, bien mélanger, ajouter la cannelle en poudre, le clou de girofle en poudre, une pincée de sel, incorporer la farine tamisée et le sucre en poudre, pétrir du bout des doigts jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et ferme, la rouler en boule et la laisser reposer pendant 1 heure au réfrigérateur. Etaler la pâte à une abaisse de 1cm d'épaisseur, foncer un moule à tarte beurré avec cette abaisse, piquer le fond avec une fourchette, couvrir avec la confiture. Couper le reste de pâte en lanières, les disposer en croisillons sur la tarte, badigeonner avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four chaud pendant 20 minutes.

La persistance de maux de tête handicap considérablement vos capacités de concentration, transforme les minutes en heures. Pour mettre fin à votre calvaire et rappeler au calme vos neurones, essayez ces quelques trucs.

PAR OURIDA AÏT ALI

Pour ne plus être désemparée, la prochaine fois que souffle un vent de tempête sous votre crâne, essayez l'un des dix conseils suivants :
- Prenez un médicament antidouleur ne nécessitant pas de prescription médicale tout en vous assurant de suivre les indications écrites sur l'emballage ;
- Si les maux de tête semblent directement liés à un stress, essayez de vous éloigner de sa source pendant un moment ;
- Sortez et prenez un bol d'air ;
- Faites un petit somme ;
- Allongez-vous sur le dos avec une serviette chaude sur la nuque et les épaules ;
- Demandez à une âme charitable de vous masser les muscles de la nuque et des épaules,- Le froid peut également être un

remède, vous pouvez être soulagé en appliquant une poche de glace sur votre nuque ;

Respecter une bonne hygiène de vie
- Assurez-vous d'avoir des nuits suffisamment longues ;
- Consacrez dix minutes quotidiennes à des exercices physiques légers ;

- Prenez des repas légers et équilibrés en évitant le chocolat et l'alcool. Il apparaît également qu'arrêter de fumer peut réduire le risque de survenue des maux de têtes. D'autres techniques de relaxation et de réduction du stress (yoga, méditation...) peuvent parfois apporter des résultats convainquants.

Des troubles à ne pas minimiser

Les maux de têtes peuvent être des symptômes de maladies plus graves, il est donc préférable de consulter un médecin si ceux dont vous souffrez :
Suivent le rythme de vos battements de coeur ; Durent plus de 24 heures et ne réagissent pas aux antidouleurs ; Sont accompagnés de vertiges, de nausées ou de vomissements ; Sont de plus en plus fréquents et



sévères ; Sont accompagnés de fièvre et de douleur dans la nuque ; Créent une douleur telle qu'elle vous empêche de travailler et de réaliser des tâches quotidiennes.

CONSEILS PRATIQUES

Comment cuisiner économiquement

Voici une foule de petits trucs qui vous permettront de cuisiner en économisant de l'argent et de l'énergie!

Réfrigérateur

Le réfrigérateur consomme plus d'énergie que tout autre appareil électroménager, mais on peut en réduire la consommation d'énergie en : -Gardant sa température de 3 à 5°C (38 à 42°F) et celle du congélateur de -17 à 15 °C (0 à 5°F). Évitant de placer le réfrigérateur dans un endroit chaud, par exemple près d'une source de chaleur ou en plein soleil. - Au moins une fois l'an, nettoyer le serpentin de condenseur à l'arrière ou en bas du réfrigérateur

pour un fonctionnement plus efficace.

Modes de cuisson

Utiliser une bouilloire électrique, car elle consomme moitié moins d'énergie que la cuisinière pour faire bouillir l'eau.

Cuisson des aliments

Choisir des ustensiles en verre, qui cuisent plus rapidement que ceux en métal. Il est bon que le feu de la cuisinière soit de la même dimension que la base de l'ustensile de cuisson. -Ne pas gaspiller d'énergie à préchauffer le four, car la plupart du temps, ce n'est pas nécessaire.

Pâtisseries et gâteaux

Il suffit de préchauffer le four 10 minutes. Il est possible d'éteindre le four 15 minutes plus tôt pour des mets comme des rôtis et les plats en cocotte, car la chaleur du four est suffisante pour finir la cuisson. -Réduire le feu lorsque l'eau arrive à ébullition. L'eau sera à la même température que si elle bouillait à gros bouillons.

Trucs et astuces

Soulager les maux de gorge

Gargarisez-vous avec de l'eau salée plusieurs fois par jour. Le soir prenez un bol de lait bien chaud sucré avec du miel de ronce.

Contre le rhume

Pensez à faire des infusions de thym que l'on trouve dans le commerce, sucré avec du miel. Le soir avant de vous coucher, faites des inhalations toujours avec du thym qui est un désinfectant des voies respiratoires.

Vous avez du mal à vous endormir

Prenez une infusion de tilleul, ou un bol de lait sucré d'une bonne c. a soupe de miel.

Bien-être

L'ail est un très bon antibiotique. Croquez-le de temps en temps. Il lutte contre le cancer. Il est tout aussi bon pour les chutes de cheveux, il permet la circulation sanguine.

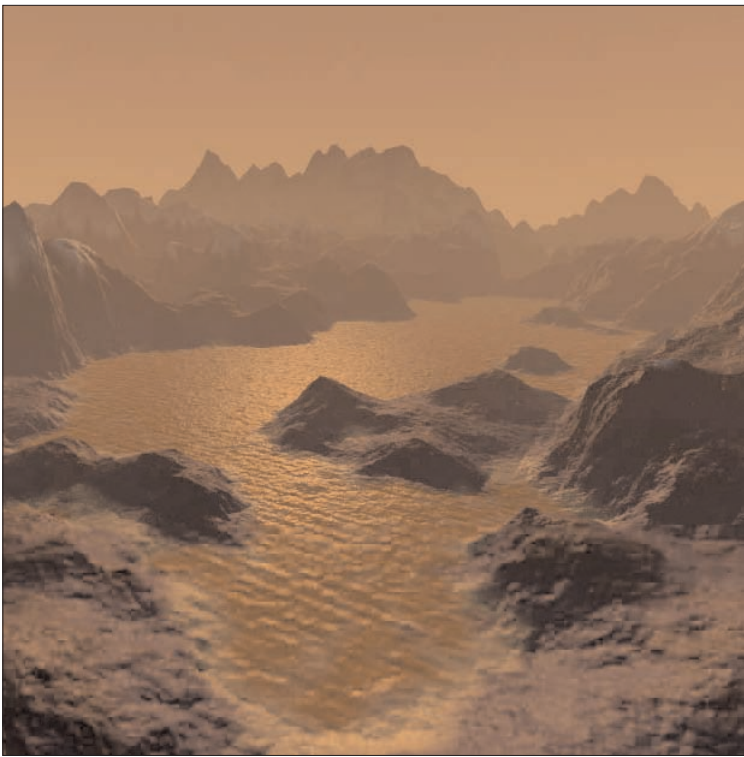
Des océans d'eau sous la banquise de Titan

Titan, la plus grosse lune de Saturne abriterait un vaste océan d'eau avec peut-être des poches de méthane, sous son épaisse surface glacée, selon des mesures effectuées par la sonde Cassini lors de plusieurs survols, indique une recherche parue en ligne jeudi 28 juin dans la revue américaine Science.

Titan orbite Saturne en seulement 16 jours et les scientifiques ont pu étudier et mesurer la forme de la lune à différents moments de l'orbite. Puisque Titan n'est pas sphérique mais légèrement ovale, son axe s'allonge quand il s'approche de Saturne et se contracte quand il s'en éloigne pour devenir presque rond.

D'importantes marées

Ces variations s'expliquent par l'effet de la gravité de Saturne et laissent penser que l'intérieur de Titan contient un océan enterré sous la surface de glace d'eau. Si l'intérieur de cette lune était constitué de roches et de glace de telles déformations de Titan ne se produiraient pas, expliquent les auteurs de cette étude. Ces scientifiques ont pu aussi déterminer que Titan avait de grandes marées à sa surface de glace, preuve encore que de l'eau se trouve à l'intérieur.



"L'implication de ces importantes marées c'est qu'il y a une couche à l'intérieur de Titan, très probablement de l'eau, capable de distordre la surface de plus de dix mètres", explique Luciano Iess de

l'Université La Sapienza à Rome, le principal auteur de cette étude. Si cette lune était entièrement rigide, les marées sous l'effet de la force de gravitation de Saturne ne dépasseraient pas un mètre, selon lui. Les marées sur Titan ont été découvertes en traquant minutieusement le cheminement de Cassini lors de six survols rapprochés de cette lune entre 2006 et 2011. Ces mesures viennent aussi conforter des hypothèses des scientifiques qui supputaient déjà la possible présence d'un vaste océan sous la couche de glace de surface. Ils se basaient alors sur des modèles mathématiques et des mesures du champ électromagnétique effectuées par la sonde européenne Huygens lors de sa descente vers le sol de Titan en 2005. "La quête de l'eau est un objectif important de l'exploration du

système solaire et maintenant nous avons détecté un nouvel endroit où elle est abondante", se félicite Luciano Iess. L'eau est considérée comme nécessaire au développement de la vie microbienne mais pas suffisante. Outre Titan, la présence de vaste quantités d'eau est aussi soupçonnée à l'intérieur de Enceladus, une autre lune de Saturne ainsi que dans Europa, une lune de Jupiter. "Bien que nos mesures ne disent rien quant à la profondeur de l'océan sous la surface de Titan, nos modèles mathématiques montrent qu'il pourrait descendre 250 km sous la surface de glace dont l'épaisseur pourrait atteindre 50 km", précisent les auteurs de l'étude. La mission Cassini-Huygens est le fruit d'une coopération entre la Nasa, l'Agence Spatiale européenne (Esa) et l'agence spatiale italienne. Le Jet Propulsion Laboratory de la Nasa dirige la mission.

Les dinosaures avaient-ils le sang chaud ?

Une étude publiée récemment laisse entendre que les dinosaures étaient des reptiles susceptibles d'avoir eu le sang chaud. Une hypothèse révolutionnaire qui va à l'encontre de ce que les scientifiques ont longtemps tenu pour acquis. A l'instar des anneaux des arbres, les os de certains animaux, amphibiens et reptiles notamment, présentent des "lignes de croissance". Les scientifiques estimaient que cette structure était caractéristique des animaux à sang froid et au développement lent. Toutefois les os des animaux à sang chaud (oiseaux ou mammifères) n'avaient jamais été analysés pour voir s'ils présentaient les mêmes lignes. Pour s'en assurer des chercheurs ont étudié 41 espèces de ruminants parmi lesquelles des antilopes, des cerfs et des girafes. Les résultats de cette recherche publiée par la revue Nature "montrent que ces anneaux sont formés chaque année durant la saison défavorable, lorsque les animaux abaissent leur température et leur métabolisme,

probablement pour mieux économiser leur énergie", explique le paléontologue Kevin Padian, de l'Université de Californie à Berkeley. "Il semble donc que les mammifères ne soient pas différents des autres vertébrés dans ce domaine", souligne-t-il. Il s'agit là d'une petite révolution car les anneaux de croissance découverts sur les dinosaures avaient depuis toujours fait croire qu'ils possédaient eux aussi un métabolisme lent caractéristique des animaux à sang froid ; des reptiles classiques en somme. Ainsi, les dinosaures pourraient bien avoir été des reptiles à sang chaud !

Les dinosaures sont des reptiles

"Les reptiles que nous connaissons aujourd'hui ont tous le sang froid. Mais dans le passé, il y avait une branche des dinosaures qui étaient probablement à sang chaud. En fait, aujourd'hui encore nous avons des descendants des dinosaures. Ce

sont les oiseaux, et ils sont à sang chaud", déclare à l'AFP Meike Köhler, de l'Institut catalan de paléontologie Miquel Crusafont (Espagne) qui a dirigé l'étude. De plus, M. Padian rappelle qu'un certain nombre de découvertes sont déjà venues invalider la théorie des dinosaures à sang froid ces dernières années. Parmi elles, le fait que "la densité des vaisseaux sanguins dans leurs os était très élevée, plus proche de celle des mammifères et des oiseaux que des reptiles et amphibiens", rapporte Sciences et Avenir. "Cela implique un flux sanguin important et une croissance rapide, qui ne peut être soutenue que par un métabolisme rapide", plutôt incompatible avec celui des animaux à sang froid, écrit



Le paléontologue. Bien qu'insuffi-

santes pour conclure que les dinosaures avaient le sang chaud, ces données sont suffisantes pour affirmer qu'ils étaient "tout sauf des reptiles typiques", estime Kevin Padian.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AUTO-CUISEUR

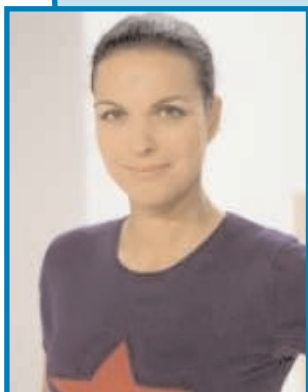
Inventeur : **Denis Papin** Date : **1679** Lieu : **France**

Denis Papin, en 1679, met au point une marmite en fer très épais, munie d'une soupape de sécurité et d'un couvercle à pression bloquée par une traverse à vis. Il l'appelle digesteur. On parlera aussi de marmite de Papin, terme maintenant utilisé par extension pour désigner tout type d'autocuiseur.



Isabelle Giordano

France-Inter arrête
son émission



L'émission d'Isabelle Giordano, Les Affranchis, ne connaîtra pas de seconde saison. Elle s'arrête brutalement, ce qui la met particulièrement en colère.

La journaliste affiche son incompréhension dans les colonnes du Parisien".



Chris Martin

papa avant d'être
rock star

Chris Martin a confié que passer du monde des tournées à celui de ses enfants lui rappelle ce qui est important dans la vie et lui permet également de trouver une vraie perspective d'écriture.

Ali Larter

un look
très
chic

Ali Larter, la star de la série "Heroes" est en passe de devenir une vraie it-girl. La star trouve le temps de peaufiner son style et son dressing, ce qui mine de rien, est très important à Hollywood.

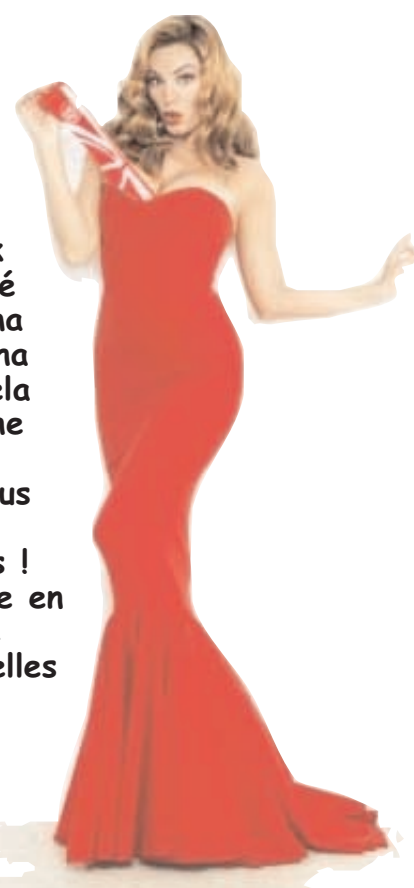


Kelly Brook

l'une des plus
belles proies
des paparazzi

Kelly Brook n'a plus tourné pour le cinéma depuis Piranha 3D, mais cela ne l'empêche pas d'être toujours sous le feu des projecteurs !

Elle reste en effet l'une des plus belles proies des paparazzi anglais.



Alec Baldwin

un second
mariage en
grandes pompes !

Alec Baldwin vient de se marier avec Hilaria Thomas en grandes pompes. Il s'agit du premier mariage pour elle et du second pour Baldwin, qui est resté marié 8 ans avec la magnifique Kim Basinger, avec qui il a eu une fille.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03h32
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h16
Icha	21h58

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

DÉPARTEMENT DE TAMAZIGHT DE TIZI-OUZOU

Premier doctorat soutenu par un Chaoui



L'événement mérite d'être signalé. Il s'est déroulé dimanche dernier au cours de l'après-midi au niveau de l'auditorium de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

PAR LOUNES BOUGACI

Il s'agit d'une soutenance de doctorat mais cette fois-ci, quelque peu exceptionnelle. Depuis l'ouverture du département de langue et culture amazighes en 1991 à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, c'est la première fois qu'une thèse de doctorat est l'œuvre d'un chercheur de la région des Aurès. Tous les chercheurs universitaires ayant eu à réaliser des thèses de doctorat dans le cadre du département de langue et culture amazighes sont originaires de Kabylie.

Cette fois-ci, il a été question donc d'un pas important franchi dans le domaine de la recherche sur le patrimoine berbère d'Algérie. L'auteur de la thèse est un enseignant universitaire, Abdennacer Guidjiba. Ce dernier, sur plus de 700 pages, s'est évertué à développer le thème de la situation socio-linguistique du massif central de l'Aurès. Et pour cette grande première à Tizi-Ouzou, Abdennacer Guidjiba a eu droit à un jury de choix. Le président de jury n'est autre que l'éminent professeur à l'université d'Aix En Provence, Salem Chaker, qui fut un élève de Mouloud Mammeri. Dans les rangs du jury, on pouvait aussi distinguer l'écrivain Mohand Akli Hadaddou et les universitaires Malika Ahmed Zaid et Moussa Imarazene. Le public présent dans la salle a suivi avec beaucoup d'attention l'exposé de Abdennacer Guidjiba ainsi que les commentaires précieux et enrichissants des membres du jury. Ce dernier n'a d'ailleurs pas manqué de féliciter l'universitaire chaoui en lui attribuant la mention très honorable.

MALI

L'OCI regrette la démolition des mausolées à Tombouctou

L'Organisation de la coopération islamique (OCI), a regretté lundi la destruction de mausolées à Tombouctou au Mali par le groupe armé Ançar Eddine appelant à la préservation d'un "patrimoine islamique". Ces mausolées "font partie de notre riche patrimoine islamique au Mali et qui ne doivent pas être détruits ou mis en danger par des éléments fanatiques", déplore un porte-parole de l'OCI dans un communiqué. Le porte-parole a appelé les autorités maliennes à "prendre les mesures nécessaires et appropriées pour la protection et la préservation des sites historiques" de Tombouctou. Contrôlant Tombouctou depuis trois mois, le groupe armé a poursuivi, hier, la destruction des lieux de cultes en brisant la porte d'une mosquée qui remonte au 15ème siècle. Sept des seize

mausolées de saints musulmans de la ville ont été récemment démolis. Le groupe armé Ançar Eddine avait menacé de s'en prendre aux mosquées de la ville, en représailles à la décision de l'Unesco, le 28 juin, d'inscrire Tombouctou sur la liste du patrimoine mondial en péril. «Les islamistes viennent de détruire l'entrée de la mosquée Sidi Yeyia de Tombouctou», située dans le sud de la ville. "Ils ont arraché la porte sacrée qu'on ouvrait jamais", a affirmé un de ces témoins, information confirmée par d'autres habitants de Tombouctou. Le gouvernement malien a condamné samedi "la furie destructrice assimilable à des crimes de guerre", après la démolition de plusieurs sites à Tombouctou, inscrite par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial en péril.

Mobilis décerne le trophée du meilleur étudiant pour l'année universitaire 2012

ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, parraine les cérémonies de sorties de promotions, organisées par les universités, les instituts et les écoles nationales, à travers le territoire national. Mobilis accompagnera pour cette année, l'université d'Alger I, l'université des sciences technologiques Houari-Boumediène, les universités de Boumerdès, de Constantine, d'Oran, l'Ecole nationale polytechnique, et

des technologies de l'information et de la communication et bien d'autres, pour gratifier les efforts d'étudiants en fin de cycle de licence, master et ingénieur, qui ont brillé par leurs résultats durant le cursus universitaire. Cette opération qui se tient à la veille de la célébration des 50 ans d'indépendance de l'Algérie, confirme encore une fois le positionnement de Mobilis comme étant un opérateur innovant et acteur incontournable

Très Libre

LA BAISSÉ DES COURS DU PÉTROLE MENACE LE BUDGET DE L'ÉTAT



sidou@lemidi-dz.com

FESTIVITÉS DU 5 JUILLET

Les horaires de circulation du métro et du tramway d'Alger prolongés



Les horaires de circulation des métro et tramway d'Alger ont été prolongés jusqu'à 1h 30mn du matin pour les journées des 4, 5 et 6 juillet à l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, annoncent les entreprises chargées de la gestion de ces moyens de transport collectif. Par ailleurs, des correspondances seront assurées par téléphérique à partir de la station de métro Jardin d'Essai vers Riad El-Feth et par bus à partir de la station de métro Grande-Poste vers Bab El-Oued afin de permettre aux

citoyens de participer aux différentes festivités qui auront lieu à cette occasion, précise un communiqué de l'Entreprise Métro d'Alger, la RATP El-Djazair et l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa). Le programme des derniers et premiers départs du métro et du tramway sont fixés comme suit : l'heure du dernier départ du métro à partir de la station Grande-Poste est fixée à 1h au lieu de 23h, ce qui rend possible une correspondance avec le dernier tramway à la station Ruisseau. L'heure du dernier départ du tramway à partir de la station les Fusillés (Ruisseau) est fixé à 1h15 au lieu de 23h15. L'heure du dernier départ du tramway à partir de la station Mimouni-Hamoud est fixée à 0h15 au lieu de 22h15. Les heures de départ des premiers métros sont reportées de 5h à 7h les 5 et 6 juillet et les heures de départ des premiers tramways sont reportées de 5h30 à 7h15, également pour les 5 et 6 juillet. Le retour aux heures normales d'exploitation aura lieu le 7 juillet, selon la même source.

RÉGLEMENT DU CONFLIT AU COA

Seule une assemblée extraordinaire...

Les membres du comité exécutif du Comité olympique algérien (COA) en conflit ouvert avec le président du COA, Rachid Hanifi ont affirmé lundi, que "seule une assemblée générale extraordinaire est à même de régler le différend qui oppose les deux parties". Confirmant qu'une réunion informelle de médiation, entre les membres du comité exécutif et le président du COA s'est tenue le 27 juin dernier à Alger, en présence de maître Farid Benbelkacem et du président de la FAA, Badredine Belhadjoudja, les membres du Comité exécutif ont précisé, "qu'il n'a jamais été question de reprise normale de toutes les activités du COA".

"Au cours de la réunion, il n'a jamais été

question d'une reprise normale de toutes les activités au sein du COA, et seule une assemblée générale extraordinaire, qui sera tenue juste après les Jeux olympiques de Londres, est à même de trancher le conflit opposant les membres du comité exécutif au président du COA", selon un communiqué transmis à l'APS par huit membres du comité exécutif et le secrétaire général de l'instance olympique.

Une médiation initiée par Me Farid Ben Belkacem dans le conflit opposant le président du Comité olympique algérien (COA) à dix membres de son comité exécutif a abouti à un "consensus", pour une reprise "légitime" et "sereine" des activités des membres de l'instance olympique nationale, avait annoncé, jeudi dernier, le président du TAS. Mais selon les membres du comité exécutif du COA, la réunion du 27 juin n'a été acceptée qu'en raison de la participation algérienne aux JO-2012. "Cette réunion n'a été acceptée par les membres du comité exécutif qu'en raison de la participation algérienne aux JO de Londres", précisent les signataires qui affirment "avoir fait fi de leur décision et donné la preuve de leur engagement et de leur responsabilité devant la nation, après qu'ils aient décidé de ne plus se réunir avec le président du COA".